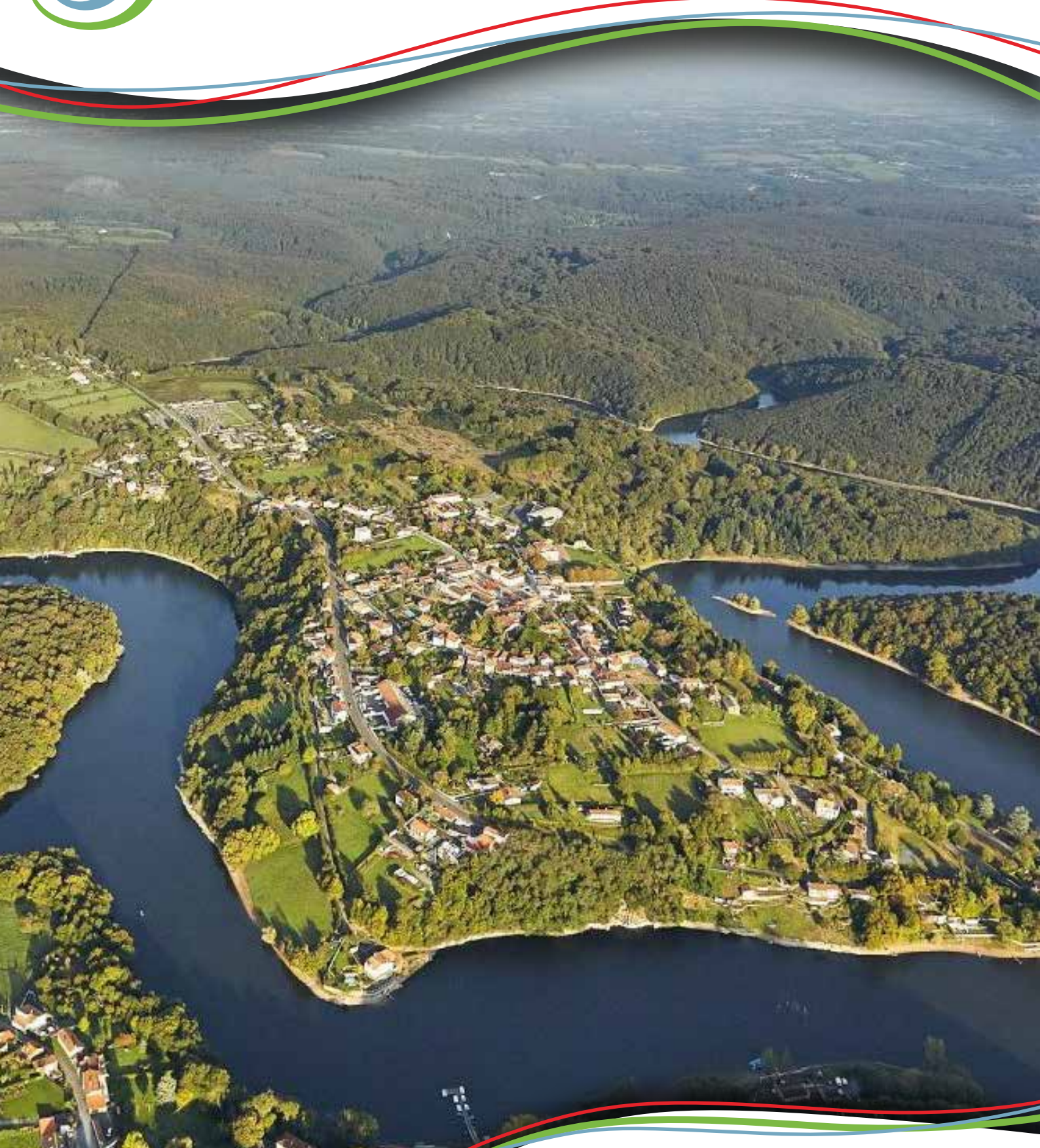




MERVENT



BULLETIN COMMUNAL
décembre 2024

Le mot du maire

2

Une année très particulière se termine, 2024 restera dans la mémoire de nombreuses personnes, du fait de tous les événements que nous avons vécus et subis depuis plusieurs mois.

Les conditions climatiques tout d'abord, avec des volumes d'eau pluviale impressionnants jamais atteints depuis de nombreuses années. Même si notre région n'a été que peu impactée, il ne faut pas oublier les inondations et les dégâts occasionnés sur d'autres départements de l'hexagone et également à l'étranger. Malheureusement cette météo très mitigée a largement influencé la saison touristique, avec une baisse de fréquentation sur l'ensemble des territoires.

Il y a également tous ces conflits internationaux et les répercussions ressenties dans notre pays. Ainsi que les mouvements sociaux de cette fin d'année qui vont de l'administration à l'agriculture en passant par l'industrie et l'artisanat.

Une année également très politisée, avec une dissolution de l'Assemblée Nationale suite aux élections européennes. Et un nouveau gouvernement éphémère qui a mis plusieurs semaines à se mettre en place et à prendre ses fonctions. Nous espérons tous une stabilité politique.

Heureusement nous avons vécu quelques grands et beaux événements, avec le passage de la flamme olympique en Vendée et particulièrement proche de chez nous à Fontenay le Comte, suivi des jeux olympiques et les nombreuses médailles remportées par nos athlètes. Plus récemment le départ du Vendée Globe, cette course internationale de bateaux en solitaire, sans escale, autour du monde, suivie par des millions de personnes et qui a un impact positif direct sur notre département.

La commission de rédaction de ce bulletin a décidé de ne plus intégrer les comptes-rendus de conseil municipaux dans ces pages, mais vous pouvez les retrouver en intégralité sur notre site. Ils sont également à votre disposition pour consultation en mairie.

La lecture de ce bulletin vous informera sur les différents événements et manifestations qui se sont déroulés sur notre commune tout au long de l'année. Concernant les travaux, la rénovation des remparts va bon train et respecte largement le planning. La mise en place de la maison d'assistantes maternelles (MAM) touche à sa fin et va pouvoir ouvrir ses portes dès le début du mois de janvier. Sabine et Meggy accueilleront leurs petits pensionnaires dans un local complètement relooké pour les besoins. Ce nouveau service vient en complément des actions menées pour la petite enfance. Pour les familles intéressées, n'hésitez pas à prendre contact avec elles ou le secrétariat de la mairie.

A contrario le projet de rénovation du bâtiment de la mairie prend du retard. Comme vous le savez, nous engageons une mise aux normes de cet ensemble en particulier la salle des fêtes. Suite à l'appel d'offres lancé auprès des entreprises, trois lots parmi les plus importants n'ont pas eu de réponse. Entre autres la maçonnerie, la charpente et l'ascenseur. Nous avons donc dû relancer le marché avec enfin un retour favorable au bout de plusieurs semaines. Mais toutes ces démarches imprévues vont avoir un impact considérable sur notre calendrier prévisionnel des travaux et du coup sur la disponibilité de notre salle très prisée par les Merventais. Un autre sujet important en cette fin d'année, en collaboration avec le

sycodem, nous avons matérialisé des points de collectes de vos bacs à déchets. Ces emplacements sont marqués sur la voirie par des points ronds blancs. Après une période de mise en place de quelques semaines, les bacs seront collectés uniquement à ces emplacements. Vous devrez donc les déposer la veille de la collecte et les récupérer après le ramassage. A vous de choisir le point le plus proche de votre domicile. Merci de votre compréhension.

J'aurai l'occasion de vous informer plus en détail de l'avancement des projets lors de la cérémonie des vœux du maire qui se déroulera le samedi 11 janvier à 17h30, salle Jean Louis Ripaud.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année. Profitez pleinement de ces moments de festivités auprès des vôtres.

Joël Bobineau
Maire de Mervent



Sommaire

Mot du Maire.....	page 2	Ecole.....	page 16
Municipalité.....	page 3 à 4	Social.....	page 17 à 18
Tarifs 2025.....	page 5	Infos.....	page 19 à 26
Commission animation.....	page 6 à 7	Associations Merventaises.....	page 27 à 37
Commission communication.....	page 8	Base de loisirs.....	page 38
Commission environnement.....	page 9	Carnet 2024.....	page 39
Commission tourisme.....	page 10 à 11	Ça s'est passé.....	page 40 à 47
Commission travaux.....	page 12 à 13	Nouveautés 2024.....	page 48 à 49
Commission voirie.....	page 14 à 15	Annuaire des artisans et commerçants.....	page 50 à 51

Municipalité

3

COMPTE-RENDUS DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le détail des comptes rendus de fin d'année 2023 et de l'année 2024 sont disponibles sur simple demande auprès de la mairie et sur le site internet.

17 novembre 2023

- **Rapport annuel d'activités et des comptes administratifs 2022 de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée.**
- **Bâtiments**
 - Salle des fêtes sous la mairie
 - Rénovation des deux salles de classe
 - Cabinet d'ostéopathe
 - Ancien cabinet médical
 - Projet MAM ou crèche
- **Voirie - Assainissement**
- **Devis**
- **Compte-rendu des différentes réunions**
- Réunions « Tourisme »
- **Pacte financier et fiscal (attribution de compensation)**
- **Rapport annuel 2022 de Vendée Eau sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable**
- **Rapport des représentants des collectivités territoriales aux conseils d'administration de la SAPL - Année 2022**
- **Proposition de l'offre promotionnelle « assurance santé pour votre commune » par AXA - Année 2024**
- **Révision tarifs 2024**
- **Créances irrécouvrables : admission en non-valeur**
- **Délibérations et questions diverses**

15 décembre 2023

- **Bâtiments et travaux en cours**
 - Salle des fêtes sous la mairie
 - Restaurant
 - Travaux de l'école
- Devis reçus concernant les toitures
- Ancien cabinet médical
- Lotissement « Le Village du Moulin »
 - **Voirie**
 - **Compte-rendu des différentes réunions**
- Projet du City-Park

- Projet d'amélioration de la cour de récréation
- USAV
- Convention concernant la réhabilitation des remparts
- Projet de la MAM
- Ancien cabinet médical
- Achat de terrains communaux
 - **Sycodem :**
 - Convention de groupement pour la mise en place d'un plan d'action et d'un dispositif de financement des moyens mis en œuvre pour lutter contre les déchets abandonnés.
 - Intervention pour la pose de pastilles thermocollées sur voie publique
 - **Salon de coiffure : avis du domaine**
 - **Avis sur le dossier de l'EARL ENTRE LES PONTS de Saint-Maurice-des-Noues**
 - **Délibérations et questions diverses**

19 janvier 2024

- **Bâtiments et travaux en cours**
 - Salle des fêtes sous la mairie
 - Ancien cabinet médical
 - Ecole
 - La Grange
 - Projet de MAM
- **Loyers**
- **Lotissement « Le Clos du Bois » : transfert à la commune des équipements communs**
- **Devis**
- **Compte-rendu des différentes réunions**
- **Attribution de compensation 2024 : fixation définitive**
 - **Sydev :**
 - Contribution annuelle : travaux de maintenance d'éclairage public 2024
 - Convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage : lotissement Village du Moulin
 - Convention relative aux modalités techniques et financières d'une opération de rénovation d'éclairage : rénovation de l'horloge - Armoire 012 - lieu-dit « Les Ouillères »
 - Travaux de sécurisation : la Bodinière et la Citardière
 - **Convention de prestation de services (broyage, lamier, débroussaillage) 2024-2027**
 - **Adhésion à la centrale d'achat de**

Vendée Numérique

- **Ouverture par anticipation de crédits en dépenses d'investissement sur le BP 2024 - Commune**
- **Délibérations et questions diverses**

16 février 2024

- **Bâtiments et travaux en cours**
 - Salle des fêtes sous la mairie
 - Projet MAM
 - Lotissement « Le Village du Moulin »
 - **Loyers**
 - **Remparts**
 - **Fondation du patrimoine : convention de partenariat (puzzles)**
 - **Devis**
 - **Compte-rendu des différentes réunions**
 - **Dossier sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR)**
 - **Délibérations et questions diverses**

15 mars 2024

- **Bâtiments et travaux en cours**
 - Salle des fêtes sous la mairie
 - Projet MAM
 - Lotissement « Le Village du Moulin »
 - **Lotissements**
 - **Remparts**
 - **Aide « embellissement travaux de façade / toiture »**
 - **Compte-rendu des différentes réunions**
- Réunion CoPil
- Rencontre avec la société Elior
- Téléphonie du secrétariat de la mairie
- Réunion d'adjoints
 - **Vote des subventions**
 - **Droit de Préemption Urbain (D.P.U)**
 - **Délibérations et questions diverses**

12 avril 2024

- **Approbation des comptes de gestion 2023 et des comptes administratifs 2023**
- **Récapitulatif des indemnités des élus 2023**
- **Vote des budgets primitifs 2024**
- **Vote des taux d'imposition 2024 des taxes directes locales**

Municipalité

4

- **Suivi des travaux en cours**
- Cabinet d'ostéopathe
- Terrasse du restaurant
- Salle des fêtes de la mairie
 - **Lotissements « Village du Moulin » : déclaration de sous-traitance**
 - **Remparts**
- Attribution du marché
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée
 - **Compte-rendu des différentes réunions**
- PLUi
- Assainissement
- Ecole
- MAM
- ONF - Schéma d'accueil du massif forestier
 - **Devis**
 - **Loyers**
 - **Délibérations et questions diverses**

17 mai 2024

- **Suivi des travaux en cours**
- Salle des fêtes sous la mairie
- Lotissement « Le Village du Moulin »
- Lotissement « Les Hauts de Mervent »
- Lotissement « Les Hauts du Lac »
- MAM
 - **Voirie**
 - **Compte-rendu des différentes réunions**
- Aire de camping-cars
- Réunions à la Communauté de Communes
 - **Devis**
 - **CAF : demande d'aide financière à l'investissement**
 - **Effacement des réseaux « les Ouillères » : participation**
 - **Aide financière au titre de « l'embellissement : travaux de façade/toiture »**
 - **Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle**
 - **Jury d'assises 2025**
 - **Elections européennes du 9 juin 2024 : permanences du bureau de vote**
 - **Délibérations et questions diverses**

20 juin 2024

- **Suivi des travaux en cours**
- Lotissement « Le Village du Moulin »
- Lotissement « Les Hauts de Mervent »
- Lotissement « Les Hauts du Lac »
- Salle des fêtes sous la mairie
- Bâtiment cabinet médical

- MAM
- Travaux de restauration des remparts
 - **Vente des parcelles cadastrées B 1730, 1731, 1732, 1733 et 1734**
 - **Compte-rendu des différentes réunions**
- Commission voirie
- Ecole
- Conférence des maires : PLUi
 - **SyDEV : sécurisation poste P0071 la Citardière**
 - **Aide financière au titre de « l'embellissement : travaux de façade/toiture »**
 - **Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR)**
 - **Protection sociale complémentaire**
 - **Elections législatives du 30 juin et du 7 juillet 2024 : permanences du bureau de vote**
 - **Délibérations et questions diverses**

19 juillet 2024

- **Suivi des travaux en cours**
- Lotissement « Le Village du Moulin »
- Lotissement « Les Hauts de Mervent »
- Lotissement « Le Champ Chaillon »
- Salle des fêtes sous la mairie
- Bâtiment cabinet médical
- Voirie
- MAM
 - **Compte-rendu des différentes réunions**
 - **Prix de la location des salles à l'association Mervent Tango**
 - **Tarifs des repas de la cantine scolaire et de la garderie**
 - **Contrat des photocopieurs**
 - **Rapport annuel 2023 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée**
 - **Rapport annuel 2023 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée**
 - **Puzzles**
 - **Délibérations et questions diverses**

27 septembre 2024

- **Suivi des travaux et projet en cours**
- Cabinet médical
- MAM
- City-park
- Remparts

- Salle des fêtes sous la mairie
- **Lotissements**
- **Compte-rendu des différentes réunions**
- Projet d'agrandissement du zoo
- Pole de la Forêt
- Présentation du rapport d'activités 2023
- Effacement de réseaux
 - **Modification des statuts de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée et prise de compétences « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, PLUi » et « création, gestion et exploitation des nouveaux réseaux publics de chaleur sur le territoire de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée »**
 - **Admission en non-valeur de créances irrécouvrables**
 - **Location salle Jean-Louis RIPAUD : forfait nettoyage**
 - **Délibérations et questions diverses**

25 octobre 2024

- **Suivi des travaux et projet en cours**
- Cabinet médical
- Salle des fêtes de la mairie
- MAM
- Toiture de l'école
- Remplacement de Madame Betty GUERIN/MARTEAU à l'école
- SyDEV
 - **Lotissements**
 - **Remparts :**
 - Maitrise d'œuvre : avenant n°2
 - Convention de financement « Airbnb »
 - **Compte-rendu des différentes réunions**
- Commission tourisme
- Label « Villes et villages étoilés »
- Label « Pays d'Art et d'Histoire »
- ONF : schéma d'accueil du massif forestier
- Pôle de la Forêt
- Réunion PLUi
- Réunion future station d'épuration
- Rapport annuel 2023 de Vendée Eau
- Rapport annuel de Vendée Expansion
- SPL
 - **Délibérations et questions diverses**

Tarifs 2025

5

Salle des fêtes sous la Mairie

La salle des fêtes sous la mairie sera en travaux durant le premier semestre 2025.

Cimetière :

Les cavurnes	
• 30 ans	350€
• 50 ans	450€
Case dans le columbarium	
• 15 ans	550€
• 30 ans	850€
• 50 ans	1100€
Dispersion des cendres	110€
Concession trentenaire	60€ le m ²
Concession cinquantenaire	90€ le m ²

Salle Jean-Louis Ripaud :

Les tarifs de location de la salle Jean-Louis RIPAUD sont suivants :

	Commune	Hors Commune
Les particuliers		
• La journée	470€	650€
• Le lendemain	130€	130€
Forfait Chauffage (sur demande)		
• La journée		100€
• Le lendemain		50€
Les associations		
Une gratuite maintenue pour les associations de la commune	260€	540€
Bal rétro	260€	540€
Les professionnels (traiteurs, restaurateurs...)	650€	650€
Les autocaristes	350€	350€

Restauration scolaire :

Afin de pallier la hausse tarifaire imputée par Elio (restauration scolaire), le Conseil Municipal décide de revaloriser le prix du repas à compter du 1er septembre. Les menus sont diffusés sur le site internet de la commune.

Repas régulier enfant	3,65€
Repas occasionnel enfant	4,75€
Repas du personnel – enseignant et intervenant extérieur	4,75€



Commission Animation

6

Les animations de l'année 2024 ont été de nouveau une réussite. En effet, elles ont permis à l'ensemble des Merventais mais aussi des touristes de pouvoir se retrouver, passer un bon moment de partage et de convivialité.



La commission remercie l'ensemble des associations Merventaises qui œuvrent pour apporter du dynamisme dans notre village sur l'ensemble de l'année. Les animations d'été sur juillet et août ont été proposées dans le parc du château. Ce furent des événements de qualité et nous tenons également à remercier l'ensemble des artistes présents sur ces festivités estivales. Nous pensons les reconduire pour 2025. Notre traditionnelle fête de la musique a été un réel succès. Différents groupes de musique et des représentations ont contribué à faire de cette soirée une belle fête sur différents endroits notamment le parc du château, la verrière mais aussi la grange. Il nous sera important de réfléchir sur un nouveau site en 2025 du fait des travaux engagés dans la rénovation de la salle en dessous de la mairie.



Le feu d'artifice a été de nouveau une belle réussite avec bons nombres de spectateurs sur l'ensemble du pont. Le spectacle proposé a été de grande qualité. Les animations telles que le concert, le bal populaire, le spectacle des canoës mais aussi la restauration et le bar ont été largement appréciées. 10 associations Merventaises se sont partagées l'ensemble des bénéfices de ces 2 animations. Le conseil municipal les remercie encore pour leur dynamisme et leur implication à bien mener ces deux grandes fêtes.



7



Octobre rose a été reconduit cette année, avec des nouveautés dans les décorations qui ont permis l'animation de notre village. Un parcours en forêt a été proposé sur une semaine. De nouvelles idées émergent déjà pour 2025.



Les enfants, mais aussi les parents, ont pu bénéficier d'un spectacle offert par la municipalité dans la salle Jean-Louis Ripaud. Un apéritif dinatoire a clôturé la soirée.

Commission Communication

8

La commission communication a mis en place des supports de communication pour informer au plus près les Merventais des actualités municipales, de la vie associative et autres informations diverses.

• Notre édito de printemps et notre bulletin de décembre :

Nous remercions les associations qui ont répondu en envoyant articles et photos et nous les invitons à anticiper au fur et à mesure des événements, les informations qu'ils souhaitent diffuser.



- Site internet : <https://www.mervent.fr>



- ville de mervent officiel

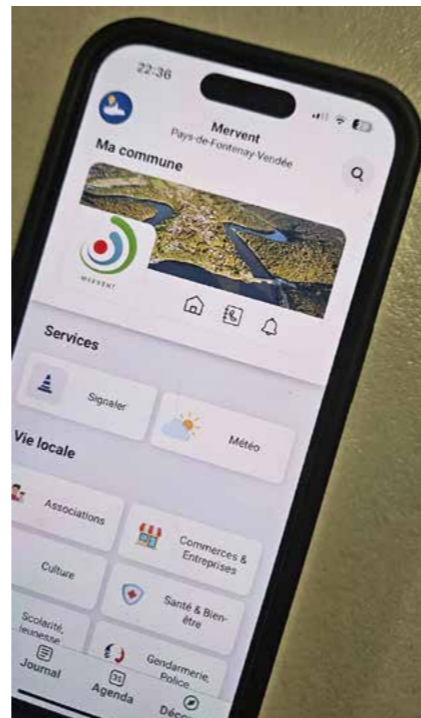


- ville de mervent officiel



- IntraMuros.

Si vous n'avez toujours pas téléchargé l'application, nous vous invitons à le faire pour pouvoir l'explorer.



Commission Environnement

9

L'année 2024 se termine. Nous avons continué à embellir notre village.

Tout d'abord, nous avons replanté les parterres de fleurs devant le nouveau cabinet médical mais aussi au niveau du restaurant. Des plantations au niveau du Monument aux Morts ont été réalisées.



Notre traditionnel fleurissement estival a permis l'embellissement de notre village et nous a donné satisfaction.



Des travaux d'engazonnement ont été faits sur le nouveau lotissement. En effet, les voiries sont finalisées et il était nécessaire de terminer les espaces verts. Des plantations seront effectuées cet hiver.

Vous avez dû découvrir un ouvrage bois au niveau de la Croix Meraud. En effet, il s'agit des vestiges d'un bateau qui a été offert à la municipalité. Une association avait exposé cet ouvrage dans le cadre des floralies à la Chabotterie. Le thème retenu était Robinson Crusoe.



Commission Tourisme

10

RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA COMMUNE DE MERVENT POUR LA SAISON 2024 :



La saison a été marquée par une météo capricieuse, avec un début difficile, suivi d'une accalmie temporaire mais durant le Championnat d'Europe de football qui n'a pas permis d'accélérer la fréquentation de nos sites touristiques. Les conditions climatiques en juillet sont redevenues instables, ce qui, associé aux Jeux olympiques, a entraîné une baisse de fréquentation touristique de l'ordre de 30% pour ce début de saison 2024. Bien que la fréquentation ait augmenté par la suite, le ciel plus clément n'a pas suffi à compenser les difficultés des prestataires touristiques. En moyenne, une baisse de 17% de fréquentation a été observée sur la commune en 2024, impactant particulièrement les sites de la Base Nautique et de Pierre Brune, puis dans une moindre mesure, le Zoo.

Concernant les hébergements, ceux de qualité ont bénéficié d'une fréquentation plutôt correcte tout de même, alors que les logements de qualité moindre ont souffert d'une baisse. Ceci est révélateur de l'impact économique sur le tourisme, les plus faibles budgets ont moins consommé cette année. De même, les camping-cars ont été moins nombreux en raison de la météo.



Les activités extérieures, comme les randonnées et la pêche, ont tout de même bien fonctionné. Les restaurants et commerces du centre-bourg, ainsi que le traiteur, ont connu une diminution de fréquentation, tandis que les restaurants plus anciennement implantés, malgré une saison calme, ont été soutenus par une clientèle d'habitues. La fréquentation a été positive pour les sites historiques, avec un fort intérêt lors des journées du patrimoine, notamment pour le Château de la Citardière.

LA COMMISSION TOURISME TRAVAILLE ACTUELLEMENT SUR PLUSIEURS PROJETS POUR DÉVELOPPER L'ATTRAIT TOURISTIQUE DE LA COMMUNE :

Le premier projet consiste en une collaboration avec l'ONF pour établir un schéma d'accueil touristique de la forêt. Ce travail s'étalera sur une année et impliquera diverses commissions et un comité de pilotage chargé de compiler les conclusions de multiples réunions. Ces réunions rassembleront toutes les parties prenantes liées à la forêt : associations, utilisateurs de la forêt (comme les ramasseurs de champignons et les pêcheurs), associations sportives, protecteurs de la nature, propriétaires de bois, etc. L'objectif est de redéfinir, pour les cinq prochaines années, les points d'entrée de la forêt, les zones de protection et les aménagements à développer, comme les aires de pique-nique, de nouvelles activités et une signalétique améliorée, tout ceci en tenant compte de la protection de la nature et de l'exploitation forestière.



La Commission Tourisme travaille également sur des liaisons cyclo touristiques entre les communes du «pôle de proximité» appelé pôle de la forêt, regroupant Mervent, Vouvant, Foussais Payré et Bourneau. L'objectif est de créer un parcours cyclable accessible à tous, y compris aux vélos électriques, sous forme d'une boucle reliant toutes les communes et les principaux points d'intérêt touristique, tels que les centres-bourgs et les sites pittoresques. La boucle, d'une longueur de 40 à 50 kilomètres, sera sécurisée et connectée aux autres circuits cyclables comme Vendée Vélo ainsi qu'aux nombreuses pistes existantes.

Enfin, dans le cadre des subventions de la Communauté de communes attribuées à chaque pôle de proximité, la Commission Tourisme travaille sur un projet de

11

signalétique commune aux quatre Municipalités du « Pôle de la Forêt ». Un panneau en forme d'arbre, mesurant 2 mètres de haut sur 1,40 mètre de large, sera installé dans chaque commune pour représenter notre territoire. Ce panneau fournira des informations sur le tourisme, les entreprises, les hébergements, la restauration, et des liens vers les activités de randonnée. Il permettra également d'afficher les manifestations locales de chaque commune de manière coordonnée, assurant ainsi que l'information soit identique et disponible simultanément sur les quatre sites. L'objectif est de retenir les touristes sur le territoire autour et dans la Forêt, en les orientant vers les différents pôles d'attractivité de nos communes.



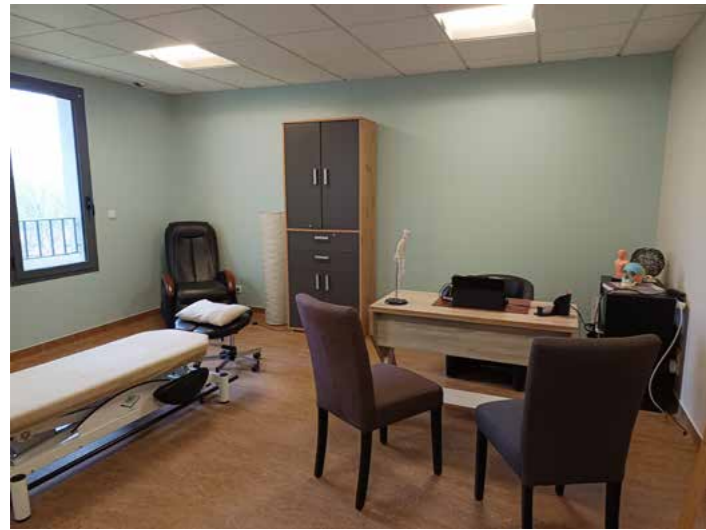
Pour conclure la saison touristique, il apparaît clairement que les objectifs n'ont pas été atteints et que des difficultés importantes ont été rencontrées. En réponse, la mission de la Commission Tourisme est de poursuivre ses efforts pour rendre la commune encore plus attractive pour les touristes. D'autres projets seront développés, notamment en lien avec l'avancement du chantier des Remparts. Une réflexion sera engagée sur les moyens d'attirer les visiteurs en valorisant le patrimoine, par exemple à travers des expositions, des supports historiques, voir des projections, afin de renforcer l'offre touristique de la commune de Mervent.



Commission Travaux

La municipalité et en l'occurrence les employés ont effectué de nombreux travaux cette année :

Afin d'aménager Madame Claire Royer dans son nouveau local, les employés ont repeint l'ensemble de son cabinet mais aussi les façades extérieures.



Une terrasse bois a été créée dans le parc du château afin d'accueillir les clients du restaurant « Les Gourmands disent 2... Cécile ». Des aménagements en périphérie ont été réalisés permettant l'accessibilité mais aussi l'esthétisme du site. Le mur du parc a été rabaissé afin de pouvoir créer une ligne de fuite vers la forêt.



Des aménagements ont été effectués sur l'école Maro Vidua et notamment un mini city park. Une plateforme en enrobé a été créée et recouverte d'un gazon synthétique. Des poteaux multi-activités sportives ont été posés. Des jardinières ont été installées afin que les enfants puissent effectuer quelques activités de jardinage. Ils sont ravis de cette réalisation.



Une remise en état de la toiture de l'école à été réalisée ; reste à solutionner les importantes fuites d'eaux des toits plats reliant les nouveaux bâtiments de l'école.

D'importants travaux ont été effectués dans l'ancien cabinet de l'ostéopathe. En effet, la municipalité a repensé l'ensemble de cet espace pour l'accueil d'une MAM. Des modifications de menuiserie intérieure, plomberie, électricité, peinture et revêtement de sol ont été actualisées afin de mettre en conformité ce nouveau service. Une cour fermée avec un recouvrement en gazon synthétique souple a été installé afin de sécuriser les enfants accueillis.



Le projet du city Park a vu le jour cette fin d'année. La localisation dans cet espace vert au-dessus de la salle Jean-Louis Ripaud s'intègre parfaitement pour l'accueillir. Deux animations complémentaires permettent à chaque génération de venir passer un moment agréable dans l'enceinte de cet espace arboré. Des tables de pique-nique seront installées pour la période du printemps.

Merci au professionnalisme et à l'implication de nos agents.



Commission Voirie

TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

La commune de Mervent a orienté cette année ses efforts sur la prévention des inondations plutôt que sur le revêtement routier. Les précipitations abondantes et les inondations de l'hiver dernier ont souligné l'importance de mieux canaliser l'eau pour protéger les infrastructures et les habitations. Ainsi, des travaux ont été entrepris pour réaménager les fossés existants et en créer de nouveaux dans certaines zones sensibles. Ces fossés jouent un rôle essentiel dans la gestion des eaux pluviales, permettant de diriger l'eau en excès, et de limiter l'érosion des sols dans les zones en pente. En cas de fortes pluies, ces structures drainantes préviennent les accumulations d'eau qui risqueraient de fragiliser le revêtement routier et les autres infrastructures, tout en réduisant les risques d'inondation pour les riverains.



La commune mène actuellement des études pour identifier d'autres zones critiques nécessitant des aménagements hydrauliques. En raison du relief de Mervent, plusieurs secteurs sont sujets à un écoulement rapide des eaux, aggravé par les pentes naturelles, ce qui nécessite une planification minutieuse pour assurer une gestion optimale des eaux sur tout le territoire.

Nous avons également projeté des réparations et réaménagement de chemins, malheureusement eux, ont été reportés. Les conditions météorologiques de l'année, avec un sol resté humide en continu, n'ont pas permis de mener à bien ces travaux en corrélation avec les disponibilités des entreprises. En effet, pour que les aménagements soient durables, il est crucial que les sols soient suffisamment secs afin de stabiliser les infrastructures sans risque de tassement ou d'affaissement. Ces travaux sont donc en attente d'une période plus favorable pour assurer leur bonne réalisation.



LE GROS CHANTIER DU MOMENT : LA SIGNALÉTIQUE MERVENTAISE

Le projet de modernisation de la signalétique de Mervent représente un chantier d'envergure pour la commune, visant à remplacer les panneaux d'information vieillissants installés dans les années 90. Avec plus de trente ans d'existence, ces panneaux montrent des signes d'usure, et leur contenu n'est plus représentatif des services et sites actuels, en raison de changements parmi les enseignes et entreprises locales. De ce fait, cette signalétique a perdu en efficacité et uniformité, ce qui rend difficile pour les résidents et visiteurs de s'orienter aisément.



L'objectif de ce projet est de remplacer complètement la signalisation, soit plus de 40 supports et plus de 250 lames signalétiques, avec des installations plus modernes, légères et visuellement harmonisées, facilitant la circulation des usagers le long des deux principaux axes routiers de la commune. Le premier de ces axes arrive de la commune de Bourneau, traverse la forêt et le centre-bourg, puis mène aux Ouillères. Le second axe vient de l'Orbrie, passe par la Balingue, traverse la zone du zoo de Mervent et rejoint également les Ouillères. À partir de là, ces deux voies se rassemblent, permettant d'accéder aux communes voisines : Vouvant, Saint-Maurice-des-Noues et Foussais-Payré. Ces axes sont donc cruciaux pour structurer la signalétique, en dirigeant les usagers non seulement à travers Mervent mais aussi vers le centre bourg peu visible des axes principaux.

La réflexion de cette nouvelle signalétique a débuté il y a environ quatre ans par l'identification des besoins, avec de multiples consultations et réunions impliquant des professionnels du tourisme et des entreprises locales. La phase de prévisualisation, qui a eu lieu le mois dernier, a permis de présenter les concepts proposés aux parties prenantes et de recueillir leurs retours.

D'un point de vue technique, le fournisseur sélectionné a été choisi pour sa capacité à répondre aux exigences de durabilité et de cohérence visuelle. Les panneaux seront en bois noble, notamment en châtaignier, un matériau choisi pour s'intégrer esthétiquement dans l'environnement naturel de Mervent. Chaque panneau respectera une charte graphique spécifique, avec des couleurs alignées au logo de la commune, permettant de catégoriser les lieux d'intérêt selon un code à quatre couleurs. Ce système visuel facilitera l'identification immédiate des organismes, sites touristiques, et infrastructures communales.

L'ancienne signalétique sera démontée durant l'hiver, permettant l'installation des nouveaux panneaux

pour le printemps 2025. Ce projet vise non seulement à améliorer l'accessibilité de la commune mais aussi à renforcer son identité visuelle, tout en offrant aux visiteurs une meilleure orientation et un accueil plus agréable et efficace dans ce cadre naturel unique.



École

16

Notre école s'appelle Maro Vidua.

Il y a trois classes : la classe de TPS-PS-MS (18 élèves) d'Audrey Poulailleau, la classe de GS-CP-CE1 (23 élèves) de la directrice Emmanuelle Logeais et de Morgane Boussat, et la classe de CE2-CM1-CM2 (16 élèves) de Nathalie Deslandes. Il y a aussi Betty, Jennifer, et Denise. Elles s'occupent de la cantine, des élèves, du ménage, de la garderie et aussi du car pour Denise.

Dans l'école, nous avons une bibliothèque gérée par Betty, une salle de motricité, une salle d'arts plastiques, une garderie et un dortoir. Ce sont les élèves de CM1-CM2 qui aident à emmener les petits au dortoir après la cantine.

Dans la cour de récréation, nous avons un babyfoot, une table de ping-pong, un mur d'escalade, des vélos, des trottinettes, un kart, deux marelles et un panier de basket. Depuis cette année, grâce à des gros travaux dans la cour du bas, nous avons un city stade. Nous avons aussi un grand coin d'herbe pour jouer et un grand arbre qui nous fait beaucoup d'ombre quand il fait beau. Le CPE réfléchit à l'achat d'une nouvelle structure et d'un nouveau bac à sable.

Toute l'école travaille autour d'un même thème : les 4 éléments. Nous le découvrons à l'aide de textes documentaires, de romans...

Le 14 novembre, nous avons participé à un cross avec d'autres écoles à Saint Hilaire des Loges. Nous allons aussi à la piscine et nous avons eu une intervention sur la sécurité routière.



Dans chaque classe, nous avons des responsabilités. Nous comptons aussi les jours d'école et le 100ème jour : nous faisons une journée spéciale avec des activités autour du nombre 100. Nous faisons aussi une fête pour le carnaval, avec un défilé déguisé où les parents sont invités. Tous les mois, les enfants, qui ont leur anniversaire dans le mois, préparent un gâteau qui sera dégusté avec toute l'école en fin d'après-midi. Les classes des GS-CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2 ne sont plus en travaux. Elles ont été repeintes. Nous avons de nouveaux meubles dans les classes, dans la garderie, dans la salle d'arts et dans la bibliothèque. Nous avons une très belle école !

Les élèves de CE2-CM1-CM2 pour l'école Maro Vidua



Social

17

La Mission Locale aide et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans



C'est une aide gratuite, une écoute pour les jeunes.

C'est aussi une équipe qui accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant dans le Sud Vendée, quelle que soit leur situation et leur niveau scolaire.

Pourquoi venir à la Mission Locale ?

Pour travailler son projet professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches

et l'accès aux droits, l'accès au logement, rencontrer d'autres jeunes, travailler sa mobilité, sa santé, sa vie sociale...

Prenez rendez-vous avec un(e) conseiller(e) au 02.51.51.17.57 pour un conseil, une aide ou un accompagnement personnalisé.

Nos lieux d'accueil et d'écoute

Un lieu près de chez vous avec nos 15 points d'accueil ! Nos permanences sur tout le territoire du Sud Vendée nous permet d'avoir une proximité avec tous les jeunes.

Mission Locale Sud Vendée

47 rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte
02.51.51.17.57
www.missionlocalesudvendee.fr

Nos nouveautés :

- Dès maintenant : des protections menstruelles et des produits d'hygiène pour les jeunes de notre territoire qui en ont le besoin
- Le 7 février : participation au forum de l'Emploi Saison Formation, organisé par Vendée Grand Sud
- Le 19 février : organisation du Forum de l'Emploi Saisonnier sur l'Aiguillon la Presqu'île
- Le 16 avril : organisation du Forum de l'Emploi Saisonnier sur Luçon
- Tout au long de l'année, des visites d'entreprises et RDV intérim organisés par la mission locale pour les jeunes

Suivez-nous sur



AFFAIRES SOCIALES

Pour nos aînés, en cas de besoin, les membres de la commission peuvent se déplacer à domicile. Pour cela contacter la Mairie au 02.51.00.20.10

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'épicerie solidaire a pour but d'apporter une aide alimentaire aux personnes et aux familles qui ont des faibles ressources, dans un souci de respect de leur dignité. Pour bénéficier de cette aide, merci de se présenter à la Mairie de son lieu de domicile, muni de ses justificatifs de ressources les plus récents, de sa carte d'identité ou du livret de famille et au besoin d'un justificatif de domicile, d'une attestation récente de la CAF et pour les personnes qui ne sont pas affiliées à la CAF, le dernier avis d'imposition. Si le demandeur remplit les conditions, la mairie délivre une carte d'accès à l'épicerie solidaire où le demandeur pourra s'approvisionner en denrées alimentaires. A chaque passage, il lui sera demandé une participation financière représentant 10% du prix total.

Adresse :

48, Rue de la Croix du Camp à Fontenay le Comte
• le mardi de 9h à 12h
• le jeudi de 14h à 17h

Pour tous renseignements :

CCAS de la Ville de Fontenay le Comte 02.51.53.41.59

L'HEURE CIVIQUE



Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ou ma commune ?

Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous en écrivant à lheurecivique@mervent.fr



TRANSPORT SOLIDAIRE

À quel tarif ?

Pour bénéficier du service « Transport Solidaire », il suffit d'adhérer à l'ODDAS dont le montant est de 6 € par personne et par an puis de verser une indemnité au chauffeur en fonction du nombre de kilomètres parcourus :

- Forfait de 6€ pour un trajet aller-retour jusqu'à 10 kms
- Le kilomètre supplémentaire est de 0,60€

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

Exemples pour un trajet aller-retour

Fontenay-le-Comte <-> Vix : 30 kms
6€ (forfait de 10kms) + 0,60 * 20kms = 18,00 €
St Michel-le-Cloucq <-> Fontenay-le-Comte : 12 kms
6€ (forfait de 10kms) + 0,60 * 2kms = 7,20 €



Le « Transport solidaire » :
pour améliorer le quotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité entre les personnes.

Pour qui ?

Ce service s'adresse aux habitants du Pays Fontenay-Vendée :

- Ne disposant pas de moyens de locomotion
- Ne pouvant momentanément ou durablement conduire

Pour quels déplacements ?

- Les déplacements occasionnels.
- Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs... sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie.
- La priorité est donnée aux services et commerces locaux. Les transports se font en accord avec le chauffeur bénévole.

Le « Transport Solidaire », comment ça fonctionne ?

- 1 S'inscrire auprès du référent local de sa commune : adhérer à l'ODDAS et signer le règlement intérieur du transport solidaire.
- 2 Réserver auprès d'un chauffeur bénévole au minimum 3 jours à l'avance.
- 3 Se faire transporter à destination par un chauffeur bénévole.
- 4 Verser l'indemnité au chauffeur au retour.



« Transport Solidaire » du Pays de Fontenay Vendée

Le transport solidaire est un service de transport à la demande à vocation sociale et de proximité. Il ne doit pas se substituer aux dispositifs existants

Vous n'avez pas de moyen de locomotion ? Vous devez vous déplacer ?

Action partenariale portée juridiquement par l'ODDAS en lien avec la MSA Loire-Atlantique Vendée et les Communes du Pays Fontenay-Vendée

ODDAS - Centre Social
25 rue des Cordiers - 85200 Fontenay le Comte
Tél : 02 51 69 26 53 - Mail : accueil@oddas.fr
www.centresocialoddas.fr



Communes référencées « Transport Solidaire » Pays Fontenay-Vendée

AUCHAY-SUR-VENDEE Catherine COTE Marie-Claude TRICHET	06 84 86 98 31 06 61 00 91 34
BOURNEAU Mireille GUILMINEAU	06 50 45 80 41
DOIX-LES-FONTAINES Judith SAGOT	02 51 51 92 87 06 83 24 15 11
FONTENAY-LE-COMTE CCAS - Gisèle BELLEGUEULE ODDAS - Catherine CHEVALIER	02 51 53 41 38 02 51 69 26 53
FOUSSAIS-PAYRE Chantal RAGOT	06 14 55 39 83
L'ORBRIE Maryse FALLOURD	06 44 30 93 12
LE LANGON Nathalie HOARAU Secrétariat Mairie	02 51 52 81 84
LES VELLUIRE-SUR-VENDEE Christine BOBIN	06 04 09 76 23
LONGEVES Kelly PAYET	06 81 09 99 77
MARSAIS SAINTE RADÉGONDE Jeanine PERFETTI PORTIE	06 72 72 92 09
MERVENT Secrétariat Mairie Madame PASCAULT-BRICAUD	02 51 00 20 10
MONTREUIL Agnès BARNAUD	06 89 75 28 44
MOUZEUIL-SAINTE-MARTIN Jacques GAILLARD	06 31 75 69 09
PÉTOSSÉ Danielle BARRAUD Bernard THIBURCE	02 51 87 69 60 02 51 87 77 08

Comment réserver ?

Inscrivez-vous auprès du référent local de votre commune

PISSOTTE Secrétariat Mairie Armelle GUILLORIT-HERON	02 51 69 05 61 06 33 33 99 62
ST LAURENT DE-LA-SALLE Claude TRIPOTEAU	02 51 51 58 43 06 42 81 87 95
ST MARTIN DE FRAIGNEAU Philippe BIRE	06 31 62 52 06
ST MARTIN DES FONTAINES Claire ANONIER	06 71 :37 77 27
ST MICHEL-LE-CLOUCQ Secrétaire de Mairie Pierrette RAGUIN	02 51 69 26 32 06 79 01 21 72
ST VALÉRIEN Manuela LIEVRE	02 51 87 76 72
SÉRIGNÉ Christine CHARPENTIER	02 51 69 18 25



* Commune adhérente au transport solidaire du Pays de la Châtaigneraie

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Changement de domicile

En cas de changement de domicile, se présenter en mairie

Dans la commune d'arrivée :

- prévenir de la date d'arrivée et de la nouvelle adresse,
- présenter une pièce d'identité : carte d'identité, livret de famille...,
- prévoir l'inscription sur la liste électorale
- penser à faire modifier l'adresse sur la carte grise
- prévoir l'inscription des enfants à l'école

Dans la commune de départ :

- prévenir la mairie de la date de départ et de la nouvelle adresse.

Obtention d'actes d'État Civil

S'adresser directement à la mairie du lieu de naissance, mariage ou décès

Immatriculation des véhicules

Depuis le début de l'année 2017, la quasi-totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation sont accessibles en ligne sur le site de l'ANTS : <http://immatriculation.ants.gouv.fr> via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur ou peu à l'aise avec Internet, des points numériques sont installés à la préfecture, à la sous-préfecture des Sables d'Olonne et à la Maison de l'Etat (sous-préfecture de Fontenay le Comte).

Carte Nationale d'identité

Les démarches peuvent être effectuées quel que soit votre lieu d'habitation, dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique (Fontenay-le-Comte, Luçon, Maillezaïs, Pouzauges, La Châtaigneraie, Saint Michel Le Cloucq, Saint-Hilaire-Des-Loges). Il est obligatoire de prendre rendez-vous.

Pour une demande de carte d'identité, se munir de :

- 2 photos d'identité identiques et récentes
- 1 extrait d'acte de naissance en cas de 1ère demande, à demander à la mairie de naissance.
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture eau, EDF, téléphone, quittance de loyer...)
- l'ancienne carte d'identité sécurisée en cas de renouvellement. Le délai de délivrance peut varier selon les demandes, anticipez vos demandes.

En cas de non-présentation (perte ou vol) de la carte nationale d'identité en vue de renouvellement, le demandeur doit s'acquitter de 25 euros sous forme de timbres fiscaux. A contrario, le renouvellement de la carte nationale d'identité demeure gratuit sous réserve de la présentation de l'ancienne carte.

La validité de la carte est de 15 ans pour les majeurs, et 10 ans pour les mineurs.

- Prolongation automatique de 5 ans
- si vous étiez majeur au moment de la délivrance,
- si votre carte était encore valide au 1er janvier 2014.

Passeport

Vous devrez vous munir des pièces suivantes :

- Timbres fiscaux
- 86€ pour un majeur
- 42€ pour un mineur de 15 ans à 17 ans
- 17€ pour un mineur de moins de 15 ans
- 1 photo d'identité différente de celle de la carte d'identité de moins de 6 mois.
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Carte d'identité sécurisée
- Une pièce avec photo (ex : permis de conduire, carte vitale, carte de sport...)
- Extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (si modification du nom).

Pour les mineurs : (en plus des pièces ci-dessus)

- Un justificatif de l'exercice de l'autorité parentale en cas de divorce ou séparation (jugement ou attestation)
- Titre d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale.

En carte de perte ou vol, les démarches sont les mêmes que pour une première demande + déclaration de vol (déclaration gendarmerie) ou de perte + timbre fiscal (uniquement pour cartes d'identité) à 25€.

Le recensement et la journée défense et citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



**Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Vous rencontrez des difficultés avec internet ?
Votre France services est là pour vous accompagner.**

8 PERMANENCES - 5 COMMUNES

Auchay-sur-Vendée Lundi et mercredi 9h à 12h	Pouillé Lundi 13h30 à 16h30	Les Velluire-sur-Vendée Mardi et jeudi 9h à 12h
L'Orbrie Jeudi 14h à 17h		Foussais-Payré Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

Avec ou sans rendez-vous
06 41 98 07 91 - pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

TROTTOIRS ET VOIES PUBLIQUES

Entretien

- En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de **balayer les fleurs, feuilles, fruits** provenant d'arbres à proximité, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.
- Le **désherbage doit être réalisé par l'arrachage ou binage**. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.
- Dans le but d'embellir la commune, les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur.

Neige et verglas

En temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer **la neige devant leurs maisons**, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, le dégagant autant que possible.
En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Libre passage

Les riverains ne devront pas gêner le passage des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite en

y déposant des matériaux, ordures et ne devront pas non plus y stationner des véhicules.
Les saletés collectées par les riverains lors d'un nettoyage de leur trottoir doivent être ramassées et traitées avec les déchets ménagers. Il est expressément **défendu de pousser les résidus de ce balayage dans les réseaux d'eaux pluviales**. Les avaloirs et caniveaux doivent demeurer libres.

Abandon de déchets sur la voie publique

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvements.

Taille de haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Elagage

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à

ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Poubelles et ordures ménagères

Les bacs de ramassage ne doivent en aucun cas rester sur les trottoirs plus de 24h.

BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral n°22/CAB/399 du 31 mai 2022 définit les règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage :

Général

Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, de jour comme de nuit, dans un lieu privé ou public, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit du fait d'un tiers, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Comportements au domicile

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, effectuées par les particuliers à l'intérieur ou l'extérieurs des bâtiments, tels des travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, bétonnières, tronçonneuses...) sont autorisés uniquement aux horaires suivants :
- Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par

l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les occupants des locaux d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes dispositions pour ne pas troubler le voisinage notamment par l'usage fréquent, répétitifs ou intempestifs d'instruments de musique, d'appareils électroménagers et/ou domestiques (télévision, radio, chaîne Hi-Fi, machine à laver, sirène...) ou par la pratique d'activités non adaptées à ces lieux.

Cet arrêté est consultable en mairie ou sur le site de la Préfecture de Vendée <http://vendee.pref.gouv.fr> - vos démarches - thématiques - environnement - bruit.

CHIENS EN DIVAGATION

La commune de Mervent a pris un arrêté en septembre 2010 (arrêté consultable en mairie), portant réglementation de la circulation des animaux errants, afin d'éviter leur divagation sur la voie publique.

Cet arrêté stipule entre autres :
« - qu'il est expressément défendu de laisser les animaux divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Il est interdit de laisser les animaux fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices. Les chiens susceptibles d'être dangereux (chiens de 1ère et de 2ème catégorie) doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure... »
« - les propriétaires sont tenus d'assurer la propreté des lieux de passage de leurs bêtes et d'y nettoyer les déjections qu'ils y ont laissées. »

Les chiens et les chats errants et tous ceux qui sont trouvés sans surveillance sont conduits à la fourrière intercommunale : Le Hameau Canin de Luçon.

USAGE DU FEU

Un arrêté préfectoral n° 2023-DRAAF-39 du 05 Juillet 2023 réglemente l'usage du feu sur le département de la Vendée. L'arrêté est disponible au secrétariat de la mairie ou sur le site de la Préfecture de la Vendée : <http://vendee.pref.gouv.fr> - Action de l'Etat - Sécurité publique, civile et routière et transports - Emploi du feu

Usage du feu

À l'exclusion des propriétaires de terrains, boisés ou non, et de leurs ayants droit, il est interdit en tout temps d'allumer ou de porter du feu dans les bois et forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Cette interdiction s'applique en particulier :

- aux barbecues, méchouis, braseros, feux de camp et à toute autre forme de feux;
- au fait de fumer, y compris sur les voies longeant ou traversant les bois et forêts;
- aux activités pyrotechniques;
- aux lanternes volantes ou tout autre dispositif fonctionnant sur le même principe.

Brûlage des déchets verts

Conformément au code de l'environnement, le brûlage des déchets verts est interdit en tout temps et à toute personne, sauf pour l'élimination d'espèces envahissantes ou nuisibles pour la santé, soumise à dérogation délivrée par le préfet de département concerné.

MITOYENNETÉ

SÉPARATIONS MITOYENNES : plantation d'arbres près du mur mitoyen ou à la limite non matérialisée

Les règles

- En principe, il faut se référer aux règlements particuliers (règlement du lotissement, règlement ou usages constants et reconnus) et les respecter.

- À défaut de ces règlements particuliers, l'article 671 du code civil prévoit que les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être :

- plantés à deux mètres de la ligne séparative des deux terrains, s'ils doivent dépasser deux mètres de hauteur ;
- plantés à cinquante centimètres de la ligne séparative s'ils ne dépassent pas deux mètres
- Applications des règles
- Lorsque la distance légale n'est pas respectée, le voisin peut exiger que les arbres plantés soient arrachés ou réduits à la hauteur réglementaire, sauf s'il y a eu un titre autorisant cette plantation ou une prescription trentenaire (art.672 du code civil)
- les fruits tombés des branches qui avancent sur la propriété du voisin lui appartiennent.
- le voisin peut exiger que les branches qui avancent sur sa propriété soient coupées.

Déclaration obligatoire des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes

Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où se situe le meublé.

Cette déclaration précise l'identité et l'adresse du déclarant, l'adresse du meublé, le nombre de pièces composant le meublé, le nombre de lits et la ou les périodes prévisionnelles de location. Tout changement concernant les éléments d'information fait l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

La liste des meublés est consultable en mairie.

Depuis le 1er juin 2013, les loueurs de chambres d'hôtes, qui proposent des boissons alcoolisées doivent obligatoirement suivre la formation sur les droits et obligations attachés à l'exploitation d'un débit de boissons ou d'un restaurant adapté à leur activité.

DON DU SANG

Lieu de collecte :

Salle des Oeuvres Post Scolaires (OPS)
102 Rue de la République
85200 FONTENAY LE COMTE

Bénévoles Responsables :

Président, M. Raynald FLEURY
Vice-président, M. Guy FAVREAU
Secrétaire, M. Denis TRIPOTEAU

Renseignements :

Tél.: EFS 02 51 44 62 34

Prise de rendez-vous :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

Calendrier 2025

Collectes de 15h00 à 19h00

JANVIER 2025

Jeudi 2

FEVRIER 2025

Vendredi 28

MARS 2025

Mardi 4

MAI 2025

Vendredi 2

Mardi 6

JUILLET 2025

Mercredi 16

Lundi 21

SEPTEMBRE 2025

Lundi 15

Jeudi 25

NOVEMBRE 2025

Jeudi 20

Mardi 25

INFOS DIVERSES

PILES USAGÉES

Une borne est à votre disposition en mairie pour le dépôt de vos piles usagées.

CARTOUCHES D'ENCRE

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides en mairie. La LIGUE contre le CANCER les collecte afin de les recycler et ainsi recueillir des fonds destinés à la recherche, la prévention, l'aide aux malades... tout en protégeant l'environnement.

OBJETS TROUVÉS

Régulièrement, il est apporté au secrétariat de la mairie des objets trouvés dans les rues, sur les parkings, dans les salles et en forêt. Si cela vous arrive de perdre des objets, pensez à venir voir au secrétariat de la mairie.

DÉFIBRILLATEUR

Le défibrillateur est utilisable par tout le monde. Il se situe dans le parc de la Mairie, à l'extérieur de la salle des fêtes, sur le mur se trouvant sous l'escalier qui monte à l'Hôtel de Ville.



BIBLIOTHÈQUE ET BOÎTE À LIVRES

La bibliothèque est ouverte le **jeudi de 14h00 à 15h00** et le **samedi de 10h00 à 11h00**.

Venez nous rendre visite. Le service est gratuit

Les Bénévoles

Permanence de la Bibliothèque pour le premier semestre 2025 (sous réserve de modifications)

Jeudi 09 janvier	Jeudi 24 avril
Samedi 18 janvier	Samedi 03 mai
Jeudi 30 janvier	Jeudi 18 mai
Samedi 08 février	Samedi 24 mai
Jeudi 20 février	Jeudi 05 juin
Samedi 01 mars	Samedi 14 juin
Jeudi 13 mars	Jeudi 26 juin
Samedi 22 mars	Samedi 05 juillet
Jeudi 03 avril	Jeudi 17 juillet
Samedi 12 avril	



La boîte à livres est toujours installée sur la place du Héraut et nous constatons qu'un grand nombre de lecteurs l'utilise.

Pour rappel, chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement. Elle offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage.

Merci de respecter le matériel et d'en faire bon usage.

Bonne lecture à tous.



LES BRÈVES DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE

SANTÉ

Agir pour la santé des habitants du territoire avec le Contrat local de Santé

Face au déclin de la démographie médicale sur notre territoire, la santé est une priorité forte des élus communautaires depuis déjà plusieurs années, dont l'objectif est d'offrir à la population des soins primordiaux pour leur santé et leur bien-être.

Accompagner l'installation des professionnels de santé

Avec une estimation de 8 000 patients en recherche d'un médecin traitant dans le Pays de Fontenay-Vendée, le Contrat local de Santé et les élus restent activement mobilisés pour l'accueil de nouveaux praticiens et étudiants en santé.

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE (EIM)

Ouverte en priorité aux habitants des 25 communes membres du Pays de Fontenay-Vendée, l'École propose des pratiques variées, tant individuelles que collectives pour tous les âges. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire !

L'École intercommunale de musique vient aussi à votre rencontre tout au long de l'année en proposant des événements : Le programme détaillé sur fontenayvendee.fr

École Intercommunale de musique
34 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte
Contactez-nous au 02 51 53 41 64
eimd.secretariat@fontenayvendee.fr

LECTURE PUBLIQUE

À bientôt sur le site internet des bibliothèques du territoire

La Communauté de communes coordonne le réseau des bibliothèques municipales. Dès 2025, chaque habitant du territoire pourra, grâce à un site internet dédié, voir tout ce que les bibliothèques du réseau vous proposent. Agenda des animations, réservations et prolongation des prêts en ligne, disponibilité des documents... de nombreux services s'offriront à vous. Grâce à une carte unique, vous pourrez également emprunter des documents dans toutes les bibliothèques du réseau, et ça, gratuitement.

ACCUEILS DE LOISIRS

Inscriptions 2025 !

Comme chaque nouvelle année, il est demandé aux familles de renouveler le dossier d'inscription auprès des accueils de loisirs concernés. Pour rappel, chaque famille peut inscrire son enfant au sein de l'accueil de loisirs de son choix. Informations et renseignements des 9 accueils de loisirs* sur lesiteswww.fontenayvendee.fr dans la page « Accueil de loisirs » ou directement auprès des équipes d'animation. À noter : Le calendrier des ouvertures du portail famille pour chacune des périodes est accessible sur le site internet www.fontenayvendee.fr Renseignements au 02 51 50 31 79 *: un nouvel accueil de loisirs « Les Moulins enchantés » a ouvert ses portes en septembre 2024 au 55 avenue Georges-Pompidou à Fontenay-le-Comte.

Campagne de recrutement des animateurs

Les accueils de loisirs recrutent des animateurs Bafa ou équivalent, stagiaire Bafa et non diplômé(e)s à chaque période de vacances et de mercredis.

Attiré(e) par le métier d'animateur ? N'hésite pas à venir rejoindre nos équipes ! Pour postuler rien de plus simple... envoie ton CV et ta lettre de motivation au service enfance jeunesse à jeunesse@fontenayvendee.fr En 2025, possibilité d'obtenir des aides de financement pour le Bafa de 250 à 300 €. Plus de renseignements sur www.fontenayvendee.fr ou au 02 51 50 31 79.



Zoom sur les activités pré-ados

À chaque période de vacances scolaires, deux accueils de loisirs proposent des activités pour les pré-ados :

- **Le club pré-ados du 1000 Pattes à Foussais-Payré (11-15 ans)**

Plus d'informations au 02 51 51 49 06
mairie.ej.foussais-payre@orange.fr

- **L'espace Juniors à Fontenay-le-Comte (11-13 ans)**

Plus d'informations au 02 28 00 13 04
alsh.espacejuniors@fontenayvendee.fr

RELAJ PETITE ENFANCE ITINÉRANT (RPEI)

Le Relais petite enfance itinérant est un service gratuit et de proximité. C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges qui s'adresse aux futurs parents, parents et professionnels de la petite enfance (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile). Il itinère sur 24 communes du Pays Fontenay-Vendée et accompagne :

- Les assistants maternels dans le cadre de leurs pratiques professionnelles et les enfants qu'ils accueillent.
- Les parents en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant de moins de 3 ans et dans leur rôle de particulier-employeur

Notre environnement nous offre un cadre verdoyant et propice à la découverte de la nature. La nature sera donc le fil rouge pour toutes les actions du RPEI en 2025 afin de sensibiliser les adultes et les enfants sur les bienfaits de la nature. Contacts RPEI : Ida Guerresse et Noémie Pouhet, animatrices RPEI au 02 51 53 41 08 / 06 72 90 89 80 et à rpei@fontenayvendee.fr

HABITAT

Aides à la rénovation énergétique du logement

Isolation de combles ou des murs, changement de fenêtres, changement du système de chauffage, conseils en solaire photovoltaïques... Vous avez un projet de rénovation énergétique ? Vous souhaitez bénéficier d'une aide financière ? Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, un conseiller se tient à votre disposition les mercredis matin sur rendez-vous à Fontenay-le-Comte pour étudier gratuitement votre projet et vous permettre de bénéficier de l'accompagnement. Pour prendre rendez-vous, contactez la Communauté de communes Pays de Fontenay Vendée au 02 28 13 07 07.

Aides à l'embellissement de la façade ou de la toiture
Vous êtes propriétaire d'un logement dont la façade ou la toiture est dégradée, vous souhaitez effectuer des travaux de ravalement et de réfection, des aides existent. Pour vous accompagner dans vos projets de rénovation

et vous permettre de bénéficier de toutes les aides financières adaptées à votre situation, un conseiller se tient à votre disposition les mercredis matin à Fontenay-le-Comte. Contactez-nous au 02 28 13 07 07

MOBILITÉ

Transports en commun

Des solutions de transport en commun au quotidien à destination de La Roche-sur-Yon, Niort et La Rochelle pour éviter les embouteillages et les difficultés de stationnement :

Horaires et tarifs sur <https://aleop.paysdelaloire.fr/>

Accompagnement numérique

Les conseillers numériques du territoire du Pays de Fontenay-Vendée sont à votre disposition pour vous aider à utiliser le numérique dans votre quotidien : utilisation de base d'un outil numérique, navigation sur internet, gestion de votre contenu numérique, gestions des mails, communication avec vos proches, protection de vos appareils, ... Ils peuvent vous accueillir soit sur rendez-vous individuels, soit pendant un atelier collectif. Contactez Teddy Prineau, conseiller numérique du Pays de Fontenay-Vendée au 02 51 50 31 75 / 06 75 05 53 39 – conseillernumerique@fontenayvendee.fr Contactez Nadia Abayez, conseillère numérique de l'Oddas au 02 51 69 26 53 – nadia.a@oddas.fr

ENVIRONNEMENT

Jusqu'à 300 € d'aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Dans le cadre de son Plan Climat, la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée a décidé d'accorder une aide financière, sous forme de subvention, aux habitants de son territoire qui feront l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie afin de favoriser le stockage et l'utilisation de l'eau de pluie. Objectif: réduire l'utilisation de l'eau potable, en particulier pendant les périodes de sécheresse ou de restrictions.

L'aide s'élève à :

- 50 % du montant d'une cuve aérienne, plafonnée à 100 € ;

- 50 % du montant d'une cuve enterrée, plafonnée à 300€

Pour faire une demande d'aide, téléchargez et complétez le formulaire

<https://www.fontenayvendee.fr/jusqua-300-e-daide-pour-lachat-dun-recuperateur-deau-de-pluie/>

Puis envoyez le document complété avec les pièces justificatives demandées à environnement@fontenayvendee.fr

ASSAINISSEMENT

STOP aux déchets dans le réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle ! Les dysfonctionnements présents sur les réseaux et dans les stations d'épuration entraînent des dépenses supplémentaires qui sont répercutées sur vos factures assainissement. Il est important de jeter les lingettes, protections hygiéniques et couches dans votre poubelle. Les huiles et produits encrassants doivent quant à eux être évacués à la déchetterie. Ces déchets bouchent les canalisations et les eaux usées pourraient alors remonter dans les habitations. Les médicaments doivent être rapportés à la pharmacie et les désherbants déposés en déchetterie. En effet, leurs molécules, qui restent dans l'eau, contribuent à une pollution directe du milieu naturel.

Séparer les eaux pluviales des eaux usées

Les eaux pluviales provoquent une surcharge hydraulique dans le réseau des eaux usées et à la station d'épuration entraînant un surcoût lié aux consommations électriques. Les eaux de pluie doivent être gérées à la parcelle. Si les conditions le permettent, elles doivent être récupérées et/ou infiltrées sur le domaine privé (cuve de récupération, puits d'infiltration, drains...).

Enfin, pensez à ne pas vous débarrasser des mégots de cigarettes sur les voies publiques ou dans les grilles avaloirs qui sont directement raccordées aux ruisseaux, rivières et mers... Pour tout renseignement, contactez le service Assainissement au 02 28 13 04 50.

Assainissement non collectif : contribution financière (demande à faire avant travaux)

La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée contribue au financement de la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif. En effet, une somme de 2 000 € peut vous être versée, à condition d'avoir acheté votre habitation avant le 1er janvier 2011, de sélectionner un bureau d'études charté pour la définition de la filière de traitement et de sélectionner une entreprise présentant une garantie décennale pour la réalisation des travaux. Les maisons principales, les locatifs et les entreprises sont éligibles. Seuls les logements secondaires sont exclus. Pour de plus amples informations, contactez le Service Assainissement au 02 28 13 04 50 ou www.fontenayvendee.fr, rubrique vie quotidienne.

Notice d'utilisation

de votre réseau Assainissement Collectif

Le réseau d'assainissement collectif permet d'acheminer les eaux usées jusqu'à la station de traitement avant d'être rejetées au milieu naturel. Pour limiter les dysfonctionnements sur le réseau de collecte et à la station d'épuration, voici quelques préconisations.

NE JETEZ PAS DANS VOS TOILETTES :
- protections hygiéniques
- couches
- lingettes
- protections menstruelles
- serviettes humides
- lingettes bébé

CE QUE L'ON PEUT JETTER DANS VOS TOILETTES :
- toilettes
- papier toilette

RECHERCHER DANS VOS DÉCHÈTTERIES :
- huiles
- produits encrassants

RECHERCHER À LA PHARMACIE :
- médicaments

RECHERCHER À LA DÉCHÈTTERIE :
- désherbants

Les déchets bouchent les canalisations et les eaux usées pourraient alors remonter dans votre maison.

Leurs molécules restent dans l'eau et au final contribuent à une pollution du milieu naturel.

Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle !
Les dysfonctionnements présents sur les réseaux et dans les stations d'épuration entraînent des dépenses supplémentaires qui sont répercutées sur vos factures assainissement.

Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée
Service Public d'Assainissement
16 Rue de l'Innovation 85200 FONTENAY-LE-COMTE
assainissement@fontenayvendee.fr
02 28 13 04 50

Pays de Fontenay-Vendée
www.fontenayvendee.fr

TOURISME

Adoptez le réflexe Office de Tourisme !

Besoin d'une idée de sortie pour le week-end ? Vos petits-enfants arrivent pour les vacances ? Un cadeau de dernière minute ? Pas de panique ! L'Office de Tourisme est là pour vous aider à trouver tout ce qu'il vous faut. Conseils personnalisés, bon plans, billetterie, boutique de produits locaux et originaux... Simplifiez-vous la vie et adoptez le réflexe Office de Tourisme Vendée Grand Sud ! Office de Tourisme Vendée Grand Sud - Tél. 02 51 69 44 99 - www.fontenay-vendee-tourisme.com

Annuaire

26

MAIRIE

2, Chemin des Douves
Tél. : 02.51.00.20.10
Mail : mairie@mervent.fr
Site internet : www.mervent.fr
Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :
lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
mardi et jeudi de 8h30 à 12h
Samedi : permanence des élus de 10h30 à 12h

L'AGENCE POSTALE

2, Chemin des Douves
Tél. : 02.51.00.21.35
HORAIRES D'OUVERTURE :
du mardi au vendredi
de 13h45 à 16h

Levée de courrier à 15h30
le samedi de 9h00 à 11h15
Levée de courrier à 9h00

SERVICES DE SANTÉ CABINET MÉDICAL

Docteur Mathias LORDIER
Docteur Gabriela GHIOCA
2 rue de la Chapelle
Tél. : 02.28.13.94.21

CABINET D'OSTEOPATHIE

Mme Claire ROYER
9 Place du Hérault
Tél. : 02.44.37.51.60 ou
contact@claireroyerosteo.com
Consultations sur rendez-vous

CABINET DE KINESITHERAPIE

M Eliseo GAGO
1 Chemin des Douves
Tél. : 06.82.39.66.05

TAXI

Transport de malades, assis,
hospitalisation
Taxi Dany SPENNATO
90, Route de la Bironnière
Tél. : 02.51.00.20.34 ou 06.14.65.34.59

CABINET D'INFIRMIERS

Foussais-Payré : 66 Rue François
Laurent – 02.51.51.42.31
Vouvant :
3 Rue du Vivier – 02.51.00.82.56

LISTES DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES ET ASSISTANTES FAMILIALES

**ACCUEIL A TITRE NON
PERMANENT :**
JOURNÉE MOINS DE 18 ANS
Mme Camille DEGRÉ
12, Saint-Thomas
Tél. : 06.27.58.18.48

Mme Amélie BERTRAND
17 bis Saint Thomas
Tél. : 06.20.50.57.40

ASSISTANTE FAMILIALE
Mme Florence CHAUVET
86, Rue de la Citardière

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES « LES LOUPIOTS DE LA FORÊT »

Mme PRÉZEAU Meggy
Mme CHABOT Sabine
2 Place du Hérault
Mail. : mammervent85@gmail.com
Le numéro de téléphone sera
communiqué lors de l'ouverture de
la MAM.

CORRESPONDANTE OUEST FRANCE

Vous pouvez contacter Madame
DUPONT Elodie au 06.66.54.16.34 ou
par mail à :
e.dupont.traduction@gmail.com

GENDARMERIE SAINT- HILAIRE-DES-LOGES

74 Rue Antoine Cardin
85240 SAINT HILAIRE DES LOGES

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC :
le lundi, mercredi, vendredi de 8h00
à 12h00 et de 14h00 à 18h00
les jours fériés de 9h00 à 12h00 et
de 15h00 à 18h00

L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE EST
ASSURÉ 24H/24 :
- Le 17
- Brigade de St-Hilaire-des-Loges :
02.51.52.10.05
- Brigade de Maillezais :
02.51.00.70.06

PAROISSE SAINTE CLAIRE DE FONTENAY-LE-COMTE

Notre Prêtre Doyen est le père Carl
Bassompierre qui célèbre une messe
par mois. Pour tous renseignements
contacter la permanence de la
maison paroissiale située au 25 rue
Saint-Nicolas à Fontenay Le Comte.
Téléphone 02.51.69.04.16

ASSISTANTE SOCIALE ET INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE L'ASSISTANTE SOCIALE DU SECTEUR

Contactez la Maison des Solidarités
et de la Famille
9 Rue de L'Ouilette
85200 FONTENAY LE COMTE
Tél. : 02.51.53.67.00
**Permanence sur rendez-vous au
Centre Médico-Social**

**Permanence à Foussais à la Mairie
sur rendez-vous au 02.51.53.67.00 :**
- Les 1er et 3ème mardis de chaque
mois, entre 14h00 et 17h00.

L'INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DU SECTEUR

Madame GIRAUD
Centre Médico-Social
3, Place du Dr Gaborit
85120 LA CHATAIGNERAIE
Tél. : 02.51.53.67.67

ASSOCIATIONS D'AIDE À DOMICILE ASSOCIATION ADMR DE FOUSSAIS-PAYRÉ

Pour tous renseignements,
contacter le 02.52.61.45.68

AIDES FAMILIALES

Responsable :
Madame Jeanne-Marie QUELEN
Tél. : 02.51.00.26.76

Associations

27

L'ASSOCIATION DES MUSICIENS AMATEURS (AMA) VENDÉE-ATLANTIQUE



L'AMA accueille tout musicien amateur du Grand Ouest.

L'Association a pour but :

- de réunir, de manière très conviviale, des amateurs de tout niveau pour jouer ensemble de la musique classique ou du jazz.

- d'organiser des concerts publics gratuits en faveur d'œuvres caritatives. A cet effet, l'Association a fait l'acquisition d'un piano numérique, aisément transportable.

Des réunions musicales chez les uns ou les autres.

L'AMA-Vendée Atlantique est affiliée à la fédération Nationale des AMA qui regroupe une vingtaine d'associations de ce type en France (site : www.ffama.fr) et organise des rencontres nationales.

Vous chantez, jouez d'un instrument, vous souhaitez pratiquer votre instrument ou chanter au sein d'un ensemble (duo, trio, etc.), Vous aimez pratiquer la musique ensemble, Vous cherchez des partenaires...

REJOIGNEZ NOUS !

CONTACT

☎ 06 95 50 45 93
✉ amavendat@yahoo.fr
🌐 <https://www.association-des-musiciens-amateurs-vendee-atlantique.fr/>



L'ESPOIR MERVENTAIS PETANQUE

Cette année pas de qualifié pour les championnats de région, en doublette vétérans. L'équipe AUGER JEAN-CLAUDE ET SAILLY GILLES perdent en 1/2 finale du championnat de VENDEE.

Pour les concours officiels, nous avons reçu :

- 779 joueurs et joueuses,
- 336 joueurs pour le régional,
- 106 joueuses pour le régional féminin,
- 140 joueurs et joueuses pour le concours seniors,
- 171 joueurs et joueuses pour le vétéran,

Pour les concours ouverts à tous nous avons accueilli 402 personnes sur nos terrains de pruneau.

Il n'y aura plus de régional en juillet car nous n'avons plus d'arbitre. Les frais d'arbitrages ne sont plus remboursés et c'est plus de 600 € pour les 2 jours, de plus, plusieurs sponsors n'ont pas suivi cette année.

Un nouveau bureau a été élu à L'Assemblée Générale du club le 09 novembre 2024.

Le loto du club a eu lieu le 15 décembre 2024 à 14h30.

Le club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



CONTACT ☎ 02 51 00 07 91

Associations

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MERVENT

Au seuil de cette année, les membres de la société de chasse de Mervent vous présentent leurs meilleurs vœux. Que cette année 2025 vous apporte bonheur, santé et réussite dans tout ce que vous entreprenez. La société compte pour cette année, 21 chasseurs qui s'efforcent de gérer au mieux les nuisibles et le gibier sur le territoire de Mervent et ces vœux sont pour nous l'occasion de remercier tous les propriétaires qui accordent le droit de chasse et de leur rappeler que nous sommes à leur disposition, ainsi qu'à celle de tous les habitants de notre commune en cas de dégâts commis par les animaux classés nuisibles.

En effet, de plus en plus de dommages agricoles imputés aux sangliers sont constatés, en tête des cultures touchées : les maïs. Des battues sont organisées par la société pour pallier à ces problèmes dans le respect de la biodiversité.

Rappelons que la chasse est très importante pour la gestion de l'espèce sauvage (sangliers, chevreuils, lapins, etc...), évitant une prolifération incontrôlable de ces animaux qui pourrait s'avérer compliqué pour l'Homme.



Cette année encore, la société de chasse de Mervent, en collaboration avec la société de Foussais-Payré, a organisé son traditionnel sanglier à la broche le samedi 6 juillet 2024 où plus de 180 convives ont dégusté ce bon repas. Faire perdurer amitié et convivialité au sein de notre société, telle est la volonté de ces membres.

Et nous vous donnons, dès à présent, rendez-vous le samedi 5 juillet 2025 pour notre futur repas du sanglier à la broche.

BONNE ANNÉE 2025 !!!!!

CONTACT
☎ 06 35 30 06 76

THÉÂTRE MERVENTAIS



Et c'est reparti, pour cette 3^e année, les actrices et acteurs du théâtre Merventais ont joué leur nouvelle pièce « A l'hôtel enc' hanté » d' Olivier Tourancheau, qui, a assisté à une représentation. Cette année un don fut donné à l' ACLMSV85 Mucoviscidose de la Chataigneraie (le coprésident et une partie du bureau sont à gauche sur la photo (lien asso : aclmsv85@hotmail.fr).

CONTACT
☎ 06 31 75 11 35
✉ vlargeteau@sfr.fr

CLUB DES AINÉS



Tous les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois de 14h30 à 17h30, un petit groupe se retrouve dans une salle de la mairie, pour jouer aux cartes, au scrabble ou autres jeux.

Nous souhaiterions vivement que d'autres personnes de Mervent, viennent nous rejoindre. Vous y serez les bienvenus.

Le club vous adresse ses meilleurs vœux 2025.

LA MAISON DES AMIS DE LA FORÊT

L'association créée en 1979, a pour mission de transmettre la connaissance de la forêt de Mervent-Vouvant, sa faune, sa flore, son histoire, son exploitation, sa protection mais aussi de faire connaître les métiers du bois d'hier et d'aujourd'hui.

La Maison des Amis de la Forêt se veut un lieu de rencontre, d'échange et de transmission pour les amoureux de la forêt, plus particulièrement celle de Mervent-Vouvant, mais aussi pour les professionnels du bois, connaisseurs désireux de partager leur savoir-faire au service de la préservation et de la valorisation de ce milieu naturel.

Depuis l'an dernier, un nouveau souffle anime la Maison des Amis de la Forêt sous l'impulsion d'un nouveau bureau et de nouveaux membres actifs. Ainsi, 2024 a été riche en activités: mise en valeur des collections, mise en place de permanences les Mercredis, accueil de groupes, portes ouvertes et participation au «Festival des Nuits des Forêts» (reconduite en 2025).

Cette année, l'association des Amis de la Forêt vous invite en mars à fêter la Mi-Carême, perpétuant ainsi la tradition des forestiers qui se rassemblaient pour un repas au terme de la saison de coupe de bois.

À partir du 16 avril, l'écomusée ouvrira ses portes tous les troisièmes mercredis du mois de 10h à 18h et proposera

des ateliers et/ou animations pour petits et grands. Retrouvez-nous sur internet et les réseaux sociaux pour ne rien manquer de notre actualité !

Nous espérons vous voir nombreux en 2025 pour découvrir ou redécouvrir l'écomusée, participer aux temps forts et pourquoi pas rejoindre notre chaleureuse équipe des Amis de la Forêt.

En attendant, passez de belles fêtes de fin d'année!



CONTACT

☎ 06 66 34 75 85
✉ maisondesamisdelaforet@gmail.com
📍 127 route de la Bironnière, la Jamonière 85200 Mervent
📺 La Maison des Amis de la Forêt

Associations

30

ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS – CATM – OPEX – SYMPATHISANTS



Notre association d'anciens combattants assure une mission patriotique en participant au devoir national de mémoire envers ceux et celles qui ont combattu, souffert et donné leur vie pour notre pays.

8 mai : Cérémonie à l'église et au Monument aux Morts avec la présence de la Municipalité. Message de Monsieur le Maire ensuite lecture par des enfants de l'école de texte de notre association nationale. Vin d'honneur offert par la Mairie.

18 août : A la Stèle de la Cornelière en présence de Monsieur le Maire, Monsieur le député Pierre HENRIET, Monsieur le conseiller départemental Stéphane GUILLON et autres représentants, 30 porte-drapeaux et une bonne assistance... Retour au bourg pour un dépôt de gerbe. Vin d'honneur offert par la commune.

CONTACT

- CHAIGNEAU Yves : 02 51 00 20 32
- BOUCHER Guy : 02 51 00 20 98
- RIVASSEAU Guy Pôl : 02 51 00 00 06

Nous lançons un appel à tous les citoyens et citoyennes de notre commune pour adhérer à notre association à titre de « Sympathisants » afin de perpétuer à nos côtés ce devoir de « mémoire » à l'égard de ceux et celles qui se sont sacrifiés pour la France. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements. Meilleurs vœux pour 2025.

Le Bureau

COUNTRY DANCE MERVENT



Notre club de danse country entame sa sixième saison d'activité.

Les cours ont lieu les lundis soirs : de 18h30 à 19h30 pour le cours débutants ; de 19h30 à 20h30 pour le cours novices ; de 20 h30 à 21h30 pour le cours intermédiaires.

Un cours de révision tous niveaux a lieu les mercredis soirs de 18h30 à 20h30 à partir du mois de novembre. Les cours ont lieu à la mairie, salle du 1er étage. Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année et profiter de 3 cours d'essai gratuits qui vous permettent d'essayer l'activité.

Le Country Dance Mervent était présent à la Fête de la Musique avec des démonstrations et initiations, ainsi que pour 3 spectacles de l'été dans le parc de la mairie.

Certaines adhérentes participent à la Joséphine au bénéfice d'Octobre Rose et nous nous retrouvons plusieurs fois dans l'année pour des moments conviviaux : barbecue, pique-nique, randonnée.

Vous trouverez des informations sur les cours et des vidéos des danses travaillées sur notre page Facebook.

CONTACT

- 06 07 85 90 20 / 06 30 59 64 05
- countrydancemervent@gmail.com
- countrydancemervent.wixsite.com/monsite
- Karine Countrydancemervent



CPE ÉCOLE MARO VIDUA

CALENDRIER 2024/2025

- 30 Octobre 2024 : Vente de Jus de pomme
- Décembre 2024 : Vente de sapins de Noël
- Décembre 2024 : Vente de madeleine bijoux
- 20 Décembre 2024 : Fête de Noël
- 4 Avril 2025 : Carnaval
- 22 Juin 2025 : Fête de l'école avec repas

Collecte papiers : Tous les 1^{ers} samedis de chaque mois de 10h à 12h à la Maisonnette

MEMBRES DU BUREAU

Président : Willy BATY
Vice-président : Freddy MARTIN
Trésorière : Audrey LEAU
Vice-trésorière : Elodie DUPONT
Secrétaire : Yohan GUILLEMET
Vice-secrétaire : Patricia GACHET
Communication : Oxanna GRIMAUULT
Autres membres : Nicolas JEANVOINE, Olivier METAIS, Charly BOBINEAU, Nicolas TURPEAU, Jérôme GACHET, Christelle DELAMOTTE, Camille GICQUEL

BUT DES MANIFESTATIONS

Nous vous rappelons que toutes ces manifestations ont pour but d'aider au financement :

- Des activités pédagogiques
- Futur achat d'une nouvelle structure de jeux pour la cour de récréation
- Des trajets en car (sorties scolaire)
- De la fête de Noël avec la mairie
- Des jeux pour les classes ou cour de récréation
- D'abonnement de revues et magazines pour différentes classes
- De divers autres éléments permettant d'améliorer le quotidien de nos enfants

CONTACT

- 06 79 04 06 88
- marovidua@gmail.com
- CPE Ecole Maro Vidua



En cette nouvelle année scolaire, le Comité des Parents d'Élèves a élu son nouveau bureau. Nous tenions à grandement remercier Claudie RAGOT, Morane CHAIGNEAU et Élodie RAINARD, membres sortantes, pour toute leur implication pendant plusieurs années auprès du CPE.

Nous renouvelons cette année l'opération collecte papiers. En conséquence, nous vous sollicitons afin de conserver toutes vos publicités, magazines, papiers pour venir les déposer les 1^{ers} samedis de chaque mois à la Maisonnette de 10h à 12h.

Comme les années précédentes, nous réaliserons diverses autres manifestations pour lesquelles nous vous invitons à participer ainsi que tous vos proches. Merci à ceux ayant déjà répondu présents aux ventes de ce début d'année scolaire (jus de pommes, sapins de Noël, madeleines Bijou...), et nous espérons vous trouver toujours plus nombreux pour celles à venir !

Nous comptons sur votre aide et/ou votre présence, afin de passer des moments conviviaux dans le seul but d'améliorer le quotidien et l'épanouissement de nos enfants.

Nous tenions également à remercier la municipalité pour son aide matérielle et financière ainsi que pour le réaménagement et la création d'un espace ludique et sportif dans la cour de récréation pour les enfants de l'école.

Dans l'attente de vous voir, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année qui commence, qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et tous vos désirs.

Les membres du CPE

31

Associations

GYM «LA DÉTENTE»

Le club de gym «la Détente» a fait sa rentrée en septembre mais il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année, un tarif dégressif est appliqué dès Janvier.

Les cours ont lieu dans une salle de la Mairie

Jours et horaires des cours dispensés par Odile, animatrice diplômée FFEPGV

- MARDI : 19h à 20h et 20h30 à 21h30
séances dynamiques et variées ou Pilates

- VENDREDI : 9h25 à 10h25
séances dynamiques et variées au rythme personnalisé

2 séances «découverte» sont offertes au cours de la saison

L'activité « Acti'marche» encadrée par Odile et d'une durée d'1 h a lieu chaque MERCREDI à 18h de Septembre à fin Octobre puis reprend début Mars à fin Juin

Départ au parking du Chêne Tord



N'hésitez pas à venir découvrir ces activités, préserver son capital santé c'est primordial !

CONTACT

☎ 06 79 84 30 88
☎ 06 25 20 93 36



RANDO-MERVENTAISE

Comme vous le savez, la Rando-Merventaise 2024 n'a pas eu lieu, à cause des intempéries.

Nous vous donnons rendez-vous dès maintenant, **le Dimanche 15 Juin 2025**, sur nos circuits marche et VTT.

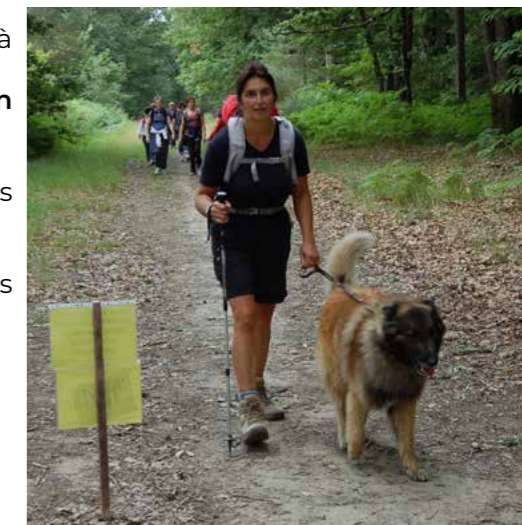
Pour cette nouvelle manifestation, nous comptons bien sûr, sur tous nos bénévoles habituels.

Si de nouvelles personnes veulent se joindre à nous, nous les accueillerons avec plaisir au sein de notre équipe ou de notre bureau,

Bonne et heureuse année 2025

CONTACT

☎ 02 51 00 23 47
✉ merventaise.rando@orange.fr
🌐 <http://rando-merventaise.e-monsite.com>



LES MURAILLES DE MAIREVENTI



L'association Les Murailles de Maireventi est régie par la Loi 1901 et déclarée en sous-préfecture, le 28 septembre 2012.

Son activité depuis 2013 est la création et l'organisation de rendez-vous culturels pour la mise en valeur patrimoniale du site des remparts et autres animations diverses avec des artistes et conférenciers.

Cet été, Marie-Gabrielle Giroire a animé le dimanche 21 juillet et le dimanche 25 août 2024, une lecture musicale sur le thème de La Louve de Mervent, roman de Michel Ragon en hommage au centenaire de la naissance de l'écrivain. Le dimanche 18 août 2024 en l'église Saint-Médard de Mervent, Manon Bouthiaux, chanteuse et Michel Duvet, pianiste ont offert au public présent, un superbe concert en hommage aux artistes de la chanson française et internationale.

Merci aux 71 donateurs qui ont permis de récolter 3 045 € de dons qui se rajoutent au montant globalisé des autres dons qui s'élèvent à 49 525 €.

CONTACT

☎ 07 80 33 31 15
✉ stephroyer85@gmail.com
📍 Les Murailles de Maireventi



LES REMPARTS DE MERVENT

PUZZLE 500

VENDÉE

FONDATION DU PATRIMOINE

Mécènes d'Aujourd'hui

La mobilisation continue avec la vente du livret photos « Entre la Mère et le Vent » ainsi que la vente des puzzles de 500 pièces, « Les remparts de Mervent ».

Associations

NAUTISME FONTENAY MERVENT

L'Automne 2024 du NFM

Beaucoup de nouveautés pour la rentrée. On en parlait depuis quelque temps, c'est parti !

Le NFM démarre l'activité de voile radio commandée (RC) avec la mise en place d'une école de voile RC sous la houlette de Stéphane, un ancien du club qui revient dans la région.

Cela a débuté avec une participation au forum des associations.

L'objectif est de permettre aux membres de faire de la voile en toute simplicité et sans se mouiller avec des voiliers radio commandés mis à disposition. Le Dragon Force 65 est un voilier monotype qui permettra à toutes et tous de faire de la voile avec les mêmes bases. Au programme, l'apprentissage de la voile sur 3 axes, montage et réglage du bateau, règles de navigation et tactique de course. Deux séances de navigation sont prévues chaque mois avec une partie théorique et de la pratique. Le club organisera une régates le dimanche 15 décembre. N'hésitez pas à venir nous voir et nous contacter pour essayer les bateaux.

La saison de régates a été particulièrement dense et les compétitions s'enchaînent après la trêve estivale.

Aubert en plus du Finn Ouest Tour a participé aux Championnats de France, d'Angleterre et de Suisse. A suivre les Championnats d'Europe.

Comme chaque année, Daniel a le bonheur de participer aux fameuses Voiles de St-Tropez.



CONTACT

☎ 02 51 51 46 45
✉ elyd@orange.fr
🌐 <http://nfm.clubeo.com>

PERRURE EN FÊTE

L'association Perrure en Fête a pour objectif de valoriser les initiatives locales et de créer du lien entre les générations.

Elle organise différents événements :
Contre vent et pluie, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour les 20 ans de Perrure en fête et vous avez été au rendez-vous dans un nouveau cadre (parc de la Mairie) et sous une météo peu clémente. Un chouette temps fort riche en prestations et émotions.



Pour le côté décalé et pour le petit défi rigolo, nous avons pour la première fois participé à une course de caisse à savon !

Notre soirée culturelle de l'automne a fait le plein. Jérôme Aubineau et le groupe amateurs de la Fabrique des Echos ont transporté, petits et grands, dans des aventures extraordinaires, avec poésie et humour.

Depuis 2 ans nous avons constitué un atelier «Les petits jardiniers» : des jardiniers bénévoles vont chaque semaine chez des enfants qui accompagnés de leurs parents apprennent à jardiner. Des rendez-vous intergénérationnels autour du jardin potager; un échange de savoirs faire «aux petits oignons»! Pour plus d'informations, contactez-nous.

Sous l'impulsion d'un membre de l'asso, cette année on voit se développer des échanges intergénérationnels autour de la prise de vue photographique. Maniement de l'appareil, sortie à thème, logiciel de traitement d'images... Peut-être aurons-nous le droit à une première expo en mai. Ouvert aux néophytes à partir de 12 ans accompagnés d'un adulte toujours dans l'idée de tisser des liens. Rencontrons-nous!

Fort de ces manifestations, nous continuons nos temps de rencontres pour vous confectonner et mettre en place des événements sur 2025 avec en ligne de mire la prochaine édition de Perrure en fête. Rendez-vous le dimanche 4 mai.

Vous voulez nous rejoindre...être acteur de ces belles journées, vous désirez vous investir au sein de l'association? Faites-le nous savoir, toute participation est la bienvenue, à un rythme adapté à chacun!

D'ici là passez de très belles fêtes de fin d'année.

Perrure en Fête



PROPOSE

LES ATELIERS JARDINS POTAGERS

Envie de faire ton potager ?
Envie d'apprendre à semer, planter, arroser ?
Envie de récolter tes propres légumes ?

QUOI ?
Initiation jardinage pour les enfants accompagnés d'un parent.

OU ?
Chez toi, Sur un petit terrain mis à disposition par ta famille.

QUAND ?
De mars à octobre. 1h par semaine avec l'animateur. Et avec tes parents chaque fois que tu en as envie.

COMMENT ?
Avec un animateur jardinier. Contact : 02 51 00 25 07 85200 Mervent.

CONTACT

☎ 02 51 00 25 07
✉ fete@grandeperrure.fr
🌐 <https://www.facebook.com/perrureenfete>

Associations

VENDÉE ART ET MUSIQUE

Notre association a pour but de donner des concerts ou bien des conférences dans des lieux chargés d'histoire. Notre concert a été dédié à la fondation « Aide à l'Eglise en Détresse », la quête était au profit des Chétiens de Terre Sainte. Il a eu lieu dans l'église N.-N. Des Collines aux Epesses le Samedi 14 Décembre à 15.00h. Nous pouvons donner des concerts à la demande de la mairie. Nos musiciens jouent uniquement de la musique classique.



VENDÉE ART et MuSIQUE
ASSOCIATION

CONTACT

☎ 06 95 50 45 93
✉ vendee_art.etmusique@yahoo.com
🌐 <https://vendee-art-et-musique.webador.fr>

LES AMIS DU SAINT-LOUIS



L'association a organisé pour la deuxième fois un concert de trompes, cette fois-ci à saint Pierre du chemin.

Nous avons réussi à réunir un peu plus de 250 personnes pour venir écouter l'écho de chanteloup, champion international de sociétés 2022, ainsi que 2 champions de France 2024.



CONTACT

☎ 06 95 51 80 41
✉ lesamisdu saintlouis@outlook.fr

LES ASSOCIATIONS MERVENTAISES

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	TÉLÉPHONE
Association des Amis du Saint-Louis	Mme Sylvie HAYE	06 95 51 80 41
Association des Anciens Combattants (AFN)	M Yves CHAIGNEAU	02 51 00 20 32
Association des musiciens amateurs Vendée-Atlantique	Mme Christine SESBOUÉ	06 95 50 45 93
La Chasse Merventaise	M Nicolas MATHÉ	06 35 30 06 76
Comité de Parents d'Elèves	M Willy BATY	06 79 04 06 88
Country Dance Mervent	Mme Karine MONNIN	06 07 85 90 20
Espoir Merventais Pétanque	M. Gilles SAILLY	02 51 00 07 91
Gymnastique Volontaire « la Détente »	Mme Annie BOBINEAU	06 79 84 30 88
Les Murailles de Maireventi	Mme Stéphanie ROYER	07 80 33 31 15
Association Maison des Amis de la Forêt	Mme Jessica BÉGARD	06 95 05 98 36
Margouillat 9.7.4	Mme Jeanine TOUTIN	02 51 00 81 96
Nautisme Fontenay-Mervent	M Eric LEROUGE	02 51 51 46 45
Pas de Pneus Dans Mon Eau	M Christophe MOREAU	02 51 00 08 46
Perrure en Fête	Mme Marie-Hélène BERNARD	02 51 00 25 07
Rando Merventaise	M. Laurent GERAY	02 51 00 23 47
Le Théâtre Merventais	M. René-Pierre LARGETEAU	06 31 75 11 35
Association Vendée Art et Musique	Mme Christine SESBOUÉ	06 95 50 45 93

BASE DE LOISIRS DE MERVENT « Nautisme et Plein-Air »

Bilan de l'année 2024



La Base de Loisirs du Pays de Fontenay-Vendée a pour vocation d'accueillir tous les publics pour pratiquer des activités de pleine nature en location ou encadrées dans le massif forestier et sur le lac de Mervent. La Base de Loisirs propose également un gîte de groupe de 36 places. Au plus fort de la saison estivale, une équipe de 7 agents est mobilisée pour le bon fonctionnement du site.

La base de loisirs a une vocation touristique sur le territoire :

La base de loisirs a accueilli 15000 personnes cette année. Elle propose le canoë-kayak, le paddle, les bateaux électriques, pour le nautisme, le V.T.T., l'escalade, les parcours d'orientation et le tir à l'arc pour le plein-air. Une grosse partie des activités encadrées ou de location se déroule à la belle saison de Mars à Novembre.

Points marquants de l'année :

La météo a été un frein pour la fréquentation du public en hors saison (Mai/Juin et Septembre). Paradoxalement, nous avons accueilli plus d'écoles et d'accueils de loisirs cette année. De nombreuses structures ont choisi le sport comme thématique, avec l'engouement autour des Jeux Olympiques. Durant l'été, la fréquentation du public a été bien plus importante en Août qu'en Juillet.



Vendee_mervent_2023_@simonbourcier_061



Vendee_mervent_2023_@simonbourcier_061

NAISSANCES

FERGUSON Austin	21 décembre 2023
BEAUJAUULT Alix	29 décembre 2023
GUETAT Léonore	13 janvier 2024
DE JESUS PEREIRA Micaéla	15 janvier 2024
GUERRAB Mia	05 mars 2024
GRAVELEAU Madeleine	29 mai 2024
RIBREAU Emilio	28 juillet 2024
LARGETEAU Marcelino	13 août 2024
GERBI Aimé	12 novembre 2024



DE JESUS PEREIRA
Micaéla



GUERRAB
Mia



GUETAT
Léonore

MARIAGE

LARDENOIS Alexandre et PRÉVOST Emilie	18 mai 2024
DORKELD Claude et RATRIQUE Sandrine	29 juin 2024
ROY Damien et QUÉLEN Sophie	14 septembre 2024
GACHET Jérôme et HASTREMENT Patricia	14 septembre 2024



GACHET Jérôme & HASTREMENT Patricia



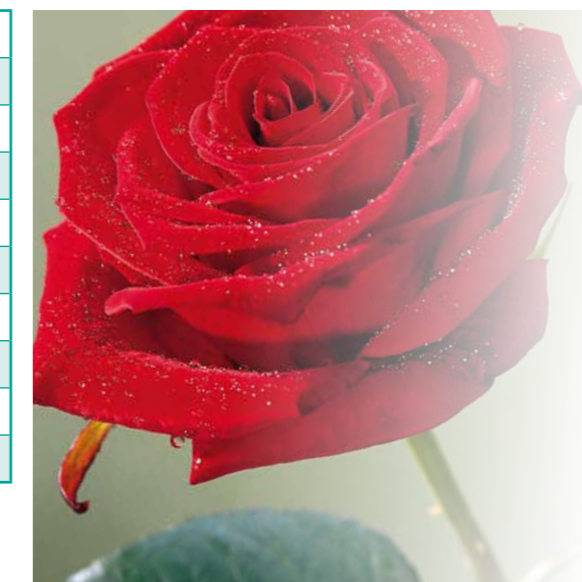
LARDENOIS Alexandre & PRÉVOST Emilie



ROY Damien & QUÉLEN Sophie

DÉCÈS

POUPIN Solange	13 janvier 2024
BRACHTENDORF Barbara	20 février 2024
POUPIN Isabelle	22 février 2024
SMITH Cynthia	7 juin 2024
FILIPPINI Chantal	23 juin 2024
BRIAT Roger	24 août 2024
CORNU Raymonde	24 août 2024
MITARD Suzanne	30 août 2024
DARDENNE Eric	01 octobre 2024
FAVIER Monique	19 octobre 2024



Ça s'est passé

16 DÉCEMBRE 2023



Un repas animé a été offert par la Municipalité à tous nos Aînés de la commune.

22 DÉCEMBRE 2023



Une balade en calèche avec le Père Noël a été très appréciée des élèves de l'Ecole Maro Vidua, ils ont pu également se faire maquiller et s'amuser dans la structure gonflable. Ces animations ont été proposées durant toute la journée.

22 DÉCEMBRE 2023



En soirée, les élèves de l'Ecole Maro Vidua ont présenté un spectacle à leurs parents, puis s'en est suivi d'un apéritif offert par la Municipalité.

13 JANVIER 2024



Monsieur le Maire et ses conseillers ont souhaité leurs bons vœux pour cette nouvelle année 2024 à la salle Jean-Louis Ripaud aux nombreux Merventais présents. Un apéritif a ensuite été offert.

18 FÉVRIER 2024



La Communauté de commune du Pays de Fontenay-Vendée a organisé un spectacle gratuit, dans le cadre du festival « Rendez-vous contes ! » à la salle Jean-Louis Ripaud pour les enfants entre 6 mois et 5 ans; animation très appréciée par tous.

28 FÉVRIER 2024



Un bal dansant animé par l'orchestre « Calypso » a été organisé par l'association gym « La Détente » qui a réuni de nombreuses personnes.

29 FÉVRIER 2024

JOB DATING

Hotellerie - Restauration - Plein Air

J Jeudi 29 Février
13h30 - 17h00

L Mairie de Mervent
Salle des mariages

Venez à la rencontre de votre futur employeur
Apportez plusieurs CV !

Inscription sur le site
MES EVENEMENTS EMPLOI
Ou auprès de votre conseiller emploi

OUVERT A TOUS

France Travail

Un job dating spécial emplois saisonniers hôtellerie, restauration, plein air a été organisé par France Travail de Fontenay le Comte.

19 AVRIL 2024



Une belle journée ensoleillée a permis aux enfants déguisés de l'Ecole Maro Vidua de défiler et de danser dans le bourg pour le traditionnel carnaval. Un goûter a été offert par le Comité des Parents d'Élèves.

04 MAI 2024



Perrure en Fête a fêté ses 20 ans ! Pour ce faire, de nombreux artisans/producteurs locaux, food-truck/bar, musique... étaient présents pour passer une agréable journée.

08 MAI 2024



La cérémonie commémorative a eu lieu au Monument aux Morts organisée par l'Association des Anciens Combattants. Un vin d'honneur a été offert par la Municipalité à la fin de la cérémonie.

27 JUIN 2024



Un spectacle de cirque gratuit a été organisé par l'Ecole Maro Vidua dans la salle Jean-Louis Ripaud. Cette animation a plus à petits et grands.

Ça s'est passé

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2024

28 JUIN 2024
Fête de la musique



13 JUILLET 2024
Feu d'artifice Mervent la Vénitienne



Ça s'est passé

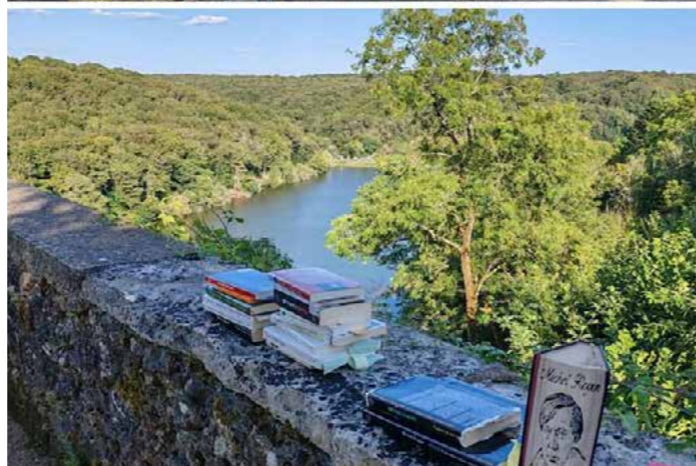
16 JUILLET ET 06 AOÛT 2024
Nicolas BIROCHEAU
- Spectacle de magie et mentalisme



19 JUILLET ET 09 AOÛT 2024
Musintimi - Monsieur et Madame RENDU
Mervent Cordes - Christa et Philomène
LAURENÇON



21 JUILLET 2024
Marie-Gabrielle GIROIRE – Lecture Musicale



24 JUILLET ET 21 AOÛT 2024
Christophe BRONDY – Le Retour de Mélusine !



26 JUILLET 2024
Groupe Folklorique Britannique



30 JUILLET ET 13 AOÛT 2024
Country



18 AOÛT 2024
Duo piano-voix - Manon BOUTHIAUX,
chanteuse et Michel DUVET,
musicien professionnel



Ça s'est passé

18 AOÛT 2024



Tous les ans, une cérémonie commémorative a lieu à la Stèle des Martyrs avec dépôt de gerbes, suivie d'un verre de l'amitié offert par la Municipalité.

21 SEPTEMBRE 2024



A l'occasion des Journées du Patrimoine, le Château de la Citardière a ouvert ses portes. Des visites ont pu être organisées, un marché de créateurs s'est tenu dans le parc et des structures gonflables étaient également présentes. Un point bar/restauration a été mis en place pour pouvoir se restaurer ou discuter autour d'un verre.

27 SEPTEMBRE 2024



Un marché fermier a été organisé par le Comité des Parents d'Elèves de Mervent, les élèves du lycée Bel Air de Fontenay le Comte et les Fromages de Perrure. De nombreux visiteurs ont pu acheter des produits locaux, voir la traite des chèvres, visiter la brasserie l'Asphodèle et se restaurer en musique.

05 AU 11 OCTOBRE 2024



Comme l'année dernière, la commune a mis en place un balisage fléché pour un parcours de 5 km dans le cadre de la Ligue contre le cancer du sein. Une décoration rose a été installée en place dans le bourg. La commission souhaite remercier l'ensemble des personnes qui ont aidé à l'élaboration des fleurs.

06 OCTOBRE 2024



Pour ses 5 ans, la commune a organisé une marche d'anniversaire. De nombreux marcheurs étaient présents. Une petite collation a été offerte en fin de parcours.

11 OCTOBRE 2024



La commission animation communale a invité toutes les personnes qui ont aidé à la mise en place et au bon déroulement des festivités de la fête de la musique et du 13 juillet. La soirée s'est terminée par un moment convivial.

13 OCTOBRE 2024



L'Association Chataigneraie Mervent Vendée Triathlon a organisé un cross duathlon VTT/Gravel qui comportait plusieurs parcours pour adultes et enfants.

30 OCTOBRE 2024



Pour le lancement de l'Heure Civique, la Municipalité a organisé une réunion publique qui a eu lieu au sein de la mairie en présence de Madame RIVIERE Isabelle, vice-présidente du Conseil Départemental et maire de Treize-Septiers qui est à l'origine de ce projet, de Monsieur le Maire de Mervent et des maires avoisinants. Ce fût un franc succès.

11 NOVEMBRE 2024



La cérémonie commémorative a eu lieu au Square, près de l'église, et au Monument aux Morts, organisée par l'Association des Anciens Combattants. Suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

NOVEMBRE 2024



L'association le théâtre Merventais a donné 6 représentations dans la salle Jean-Louis Ripaud de la pièce « A l'hôtel enc' hanté ». Un chèque de 1000 € a été remis à l'association ACLMSV Mucoviscidose le 22 novembre.

Nouveautés 2024



FLEURISTE - FLEURS & THÉ



HÔTEL ET GARDERIE POUR CHIEN - LA BANDE À LOULOU

Gélec Services
Electricité générale

Neuf et rénovation
Mise aux normes
Vidéosurveillance
Protection de l'habitat

dépannage
24/24 7/7
gelec.vdi@gmail.com
07.82.82.68.26

69 ROUTE DU LAC - MERVENT

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - GÉLEC SERVICES

Rénovation et Décoration intérieures

S.O.S. MULTISERVICES

Peinture, papier peint, revêtements de sol, carrelage, faïence, placo, terrasse bois, nettoyage extérieur...

APPELZ VITE !
06.38.10.52.27

Facebook: ALE S.O.S Multi-Services
Email: ale.multiservices85@gmail.com

RÉNOVATION ET DÉCORATION INTÉRIEURES - ALE SOS MULTISERVICES



GÎTE DE L'ARBRE DORT



INSTITUT DE BEAUTÉ - EM ET VOUS



OSTÉOPATHE D.O. - CLAIRE ROYER



TRICO PIGMENTATION LA SOLUTION CAPILLAIRE - BARBARA BARDON



NATURE & RÉSIDENCE
Habitat

LES HAUTS DE MERVENT
MERVENT (85200)



*Tarif TTC « à partir de » pour le lot 81 de 576m2 (sous réserve de disponibilité).

NATURE & RÉSIDENCE

Devenir propriétaire ?

Terrain à partir de
35 000€*
pour une superficie
de 576m²

**Terrains de
576 À 2 195 m²**

Idéalement situé aux portes de Fontenay le Comte et bénéficiant de toutes les commodités, écoles, commerces, transports, ce lotissement de 38 parcelles bénéficie d'un cadre naturel surplombant les rivières de la Mère et la Vendée.

Ces terrains, libres de constructeur, n'attendent plus que votre projet d'habitation !

06 64 63 58 62

CONTACT@NATUREETRESIDENCE.COM

WWW.NATUREETRESIDENCEHABITAT.COM

Artisans/Commerçants

50

HÉBERGEMENTS

CAMPINGS

Camping de « La Joletière »

La Joletière
☎ 02.51.00.26.87

Camping « Les Amis de la Forêt »

129, Route de la Bironnière
☎ 02.51.00.26.29

Camping de la Grande Perrure

La Grande Perrure
☎ 06.75.14.13.08

GÎTES RURAUX

Gîte de la Croisée des Chemins

M et Mme MOREAU Christophe
Rue de la Chalanderie
☎ 02.51.00.08.46

Un gîte au bord de l'eau

Mme BELY Laëtitia
Lieu-Dit Diet
☎ 06 89 87 40 26

L'Eden de la Haute Forêt

M et Mme JARRY Frédéric
253 Route de la Haute Forêt
☎ 06.26.87.00.32

La Villa du Tan

Mme PENOT Claudie
1 Rue du Moulin à Tan
☎ 06.26.91.54.83

Gîte pour 5 personnes

Mme PATARIN
Route de la Bironnière
☎ 02.51.00.22.10

L'Ermitage de Pierre-Brune

Mme MECHINEAU Marie
Pierre Brune
☎ 06.82.91.35.64

Gîte de la Vallée

Mme ROBERGE Raphaëlle
32 Rue de la Vallée
☎ 06.10.38.34.63

Les Cèdres de Mervent

Mme SEGUIN Angélique
3 Saint-Thomas
☎ 06.73.51.34.46

Gîte de la Cornelière

Famille AUGUIN
9 Lieu-dit La Cornelière
☎ 06.81.41.96.24 / 06.63.87.35.56

Le Gîte de l'Arbre Dort

Mme LEON Patricia
M. RAPILLY Jérôme
41 La Joletière
☎ 06.27.86.37.62 / 06.16.89.00.09

Le Château de la Citardière

Mr et Mme CHAUVIN Pierre
Chemin de Chantoizeau
☎ 02.51.51.40.09

Gîte 3 chambres

Mr et Mme PINAT
21 La Chopinière
☎ 06.73.87.25.52

RESTAURATIONS - BARS

Restaurant « La Joletière »

La Joletière
☎ 02.51.00.21.04

Restaurant « Le Chill Out »

Route Touristique
☎ 02.51.50.52.26

Resto-bar « L'Etape »

41 La Joletière
☎ 06.16.89.00.09

Snack « Désiré Frisque »

23 Route du Lac
☎ 06.15.71.21.29

Snack-Bar « Le Panoramique »

Pierre Brune
☎ 02.51.00.20.18
Ouvert uniquement en Juillet et Août

SERVICES

DÉMÉNAGEMENT

Débarras Express

La Jamonière
☎ 06.07.32.58.26

TRADUCTION

Mr Mc Gregor Ian

La Logette
☎ 02.51.53.82.55

Mme Dupont Elodie

166 Route de la Bironnière
☎ 06.66.54.16.34

LOISIRS

Base de Loisirs

150 Route Touristique
☎ 02.51.00.22.13

Parc d'attractions de Pierre Brune

Pierre Brune
☎ 02.51.00.20.18

Natur'Zoo de Mervent

Le Gros Roc
☎ 02.51.00.07.59

Vendée Tout Terrain

(location de vélos)

41 La Joletière
☎ 06.16.89.00.09

LOCATIONS POUR

ÉVÈNEMENTS

SALLE DE PRESTIGE

Le Château de la Citardière

Chemin du Chantoizeau
☎ 02.51.51.40.09

SALLE PRIVÉE (hors mariage)

Le Panoramique de Pierre Brune

Pierre Brune
☎ 02.51.00.20.18

ENTREPRISES

AGENCE IMMOBILIÈRE

Mandataire Immobilier –

Mr Sabouraud Damien

239 Route Touristique
☎ 06.17.35.73.93

ABATTAGE – DEBARDAGE

Bema – Biovalo

106 route de la Bironnière
☎ 02.51.51.99.70

CHAUFFAGE – PLOMBERIE – ÉLECTRICITÉ – ZINGUERIE – ÉNERGIES RENOUVELABLES

SARL ADG Dumaine Gachignard

40 Route de L'Ardiller
☎ 02.51.00.27.44

Mr ROBIN Steve

Route du Lac
☎ 06.71.03.30.83

Gélec Services

69 Route du Lac
☎ 07.82.82.68.26

Vidi Vici

(Électricité Marine & Industrielle)

La Basse Clavière
☎ 06.20.13.69.77

GARAGE - CARROSSERIE

Re-Cars

12 Bis Route de L'Ardiller
☎ 07.86.50.39.46

Général Repairs

Route de la Haute Forêt
☎ 06.19.04.11.72

SARL Garage de la Forêt

34 Route du Lac
☎ 02.51.00.20.33

DÉCORATION – GRAVURE – PEINTURE - CIRE

Mme DIOT Jacqueline

4 Rue du Moulin à Tan – Les Loges
☎ 02.51.00.24.86

Le Cabinet de Cire

www.lecabinetdecire.fr
lecabinetdecire@hotmail.com

Kréalaine

☎ Krealaine
@krealaine@gmail.com

ALE S.O.S MULTISERVICES

ale.multiservices85@gmail.com
☎ 06.38.10.52.27

DÉPANNAGE VOLETS ROULANTS

Mr Ozanon Damien

Route du pont Barrot
☎ 06.09.63.67.48

ÉVÈNEMENTIEL

Mr BELOUIN Jacky

Location de matériel de réception
☎ 06.35.90.23.83

INGENIEUR ARBORISTE CONSEIL

A comme Arbre

www.AcommeArbre.fr
☎ 06.15.58.46.56

MENUISERIE – CHARPENTE

Mr Fort Sylvain

Saint-Thomas
☎ 02.51.00.22.29

Coudronnière S.A.S

91 Route de la Bironnière
☎ 02.51.00.01.01

PAYSAGISTE

Paysage Sympa

101 Route de la Bironnière
☎ 02.51.00.02.21

SALON DE TATOUAGE

Encré

96 Route du Pont du Nay
☎ 06.13.53.82.74

TAXI

Taxi Spennato Dany

90 Route de la Bironnière
☎ 02.51.00.20.34

TRANSPORTS FORESTIERS

Transports Naulleau

104 Route de la Bironnière
☎ 02.51.00.22.47

COMMERCES

ALIMENTATION

Coop

11 Place du Hérault
☎ 07.66.32.26.84

BOIS DE CHAUFFAGE ET SCIAGE CHARPENTE

TBSF – Nicolas Mathé

Le Nay
☎ 06.35.30.06.76

BRASSERIE

L'Asphodèle

18 Lieu-Dit La Grande Perrure
☎ 06.75.14.13.08

COIFFURE / ESTHETIQUE

L'Atelier d'Alexandra

11 Place du Hérault
☎ 02.51.00.01.00

Em et vous

9 Place du Hérault
☎ 09.82.68.03.61

Barbara Dermographe / Tricopigmentation Vendée

9 Place du Hérault
☎ 06.66.24.67.39

FLEURISTE

Fleurs & Thé

7 Rue de l'Eglise
☎ 07.67.22.26.69

HOTEL ET GARDERIE POUR CHIENS

La bande à Loulou

154 Route du Pont du Nay
☎ 06.75.35.11.65

TISSUS

Maison du Rideau

85 Route du Lac
☎ 06.17.31.91.56

Une Pat sur un Fil

55 La Renaudière
☎ 09.65.20.08.04

TRAITEUR

L'Atelier Désiré Frisque

23 Route du Lac
☎ 06.15.71.21.29

VENTE DE FROMAGE DE CHÈVRE

EARL Fromage de Perrure

6 La Grande Perrure
☎ 09.72.31.22.89

51



Bulletin communal Mervent - N°18 - Décembre 2024

Directeur de publication : Joël BOBINEAU

Rédacteur en chef : Fabienne SPENNATO,

Sonia ALLETRU, René-Pierre LARGETEAU, Evelyne PASCAULT-BRICAUD, Guillaume ROMANO